


cités
unies
france

la lettre de la. coopération décentralisée

Mars
Avril
2014

Editorial	2
Afrique	3
Amérique latine et Caraïbes	8
Asie	11
Europe	12
Méditerranée	13
Jeunesse.....	16
Thématiques.....	18
Agenda	21
Publications	25

Editorial

L'engagement international des collectivités fait maintenant partie des politiques locales et, semble-t-il, durablement. Les jumelages et la coopération décentralisée appartiennent aujourd'hui à un ensemble défini comme l'action internationale des collectivités territoriales (AICT) que pouvons résumer comme l'internationalisation des collectivités territoriales.

Cette internationalisation apparaît de plus en plus dans notre société mondialisée comme un élément indispensable de la vie locale.

L'alternance amène de nouvelles équipes aux affaires. Elles pourront avoir, et c'est normal, une vision nouvelle de la coopération, mais il ne semble pas que le principe de l'action internationale sera globalement remis en cause.

Ce qui changera c'est l'accent mis sur tel ou tel aspect de l'action internationale ; plus culturel, plus économique, plus axé sur le retour en matière de développement local. Cités Unies France travaille déjà sur les évolutions.

Il ne faudra pas que les nécessaires économies que doit faire la France et leur impact sur l'organisation administrative de notre pays porte atteinte à cette internationalisation de nos collectivités.

Cela est vrai pour les collectivités elles mêmes. Cela est vrai aussi pour l'Etat. Il n'est pas souhaitable que le ministère des Affaires étrangères (MAE) succombe à la tentation de réduire, voire de supprimer les cofinancements de l'action internationale des collectivités territoriales.

Cette action, unique en Europe, est un élément non négligeable de l'influence française. Ses effets de levier sont tels qu'elle mérite d'être sanctuarisée. Une lettre aux responsables gouvernementaux sera envoyée dans ce sens.

Elle abordera aussi la question de la clause générale de compétence qui est à nouveau posée. Il nous semble nécessaire que l'international soit épargné. Aujourd'hui comme hier, dans la répartition qui s'annonce, l'international doit rester une compétence universelle pour tous les niveaux de collectivités.

Les équipes municipales qu'elles soient confirmées ou qu'elles aient changé seront invitées à la 5^{ème} édition du Forum les 3 et 4 juillet au Palais des Congrès à Paris.

Cet événement est devenu en quelques années le rendez-vous des différents acteurs de la coopération internationale de toutes les collectivités, communes, intercommunalités, départements et régions. Le Forum est un moment privilégié pour les 1500 personnes qui désirent connaître ou faire connaître et faire les évolutions en cours.

Plus que jamais Cités Unies France est à la disposition de ses adhérents pour les accompagner dans leurs réflexions et les aider dans leurs actions.

Bertrand Gallet

Directeur général de Cités Unies France



5^{ème} forum de l'action internationale des collectivités

3 et 4 juillet 2014, au Palais des Congrès de Paris

www.coopdec-icic.org

Institut pour la
Coopération
Internationale des
Collectivités

cofondateurs
cités unies france
MediaContact Services

Rappel ! Le 5^{ème} Forum de l'action internationale des collectivités aura lieu
les jeudi 3 et vendredi 4 juillet 2014, au Palais des Congrès de Paris
(2 place de la Porte Maillot, M° Porte Maillot).

BURKINA FASO

Président du groupe-pays : Jean-Bernard Damiens, adjoint au maire de Guéret, vice-président de la Région Limousin

Assises nationales 2014 de la coopération décentralisée au Burkina Faso

Des Assises nationales de la coopération décentralisée sont prévues au Burkina Faso à l'automne 2014. D'après les échanges entre les partenaires français et burkinabè, les travaux préparatoires ont commencé au Burkina Faso. Contrairement aux précédentes assises, celles de 2014 ne seront pas uniquement franco-burkinabè. En effet, la partie burkinabè souhaite les élargir à l'ensemble des collectivités des autres pays et acteurs en coopération avec les collectivités au Burkina Faso.

Cette volonté a été précisée lors de la venue à Paris, le 13 décembre 2013, d'une délégation conduite par le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Toussaint Abel Coulibaly.

Cités Unies France a initié une concertation avec les services du ministère français des Affaires étrangères à Paris, l'Ambassade de France, la Direction générale de la coopération décentralisée au Burkina, les associations nationales françaises et burkinabè de collectivités, les services diplomatiques et consulaires du Burkina Faso en France, les réseaux régionaux multi-acteurs, Coordination Sud, l'Union des associations burkinabè de France et plusieurs membres du groupe-pays Burkina Faso.

Des informations complémentaires seront fournies aux collectivités et comités de jumelage participant au groupe-pays Burkina Faso, sur la préparation et l'organisation de ces assises, dont les dates définitives ne sont pas fixées à ce jour.

Programme concerté Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (AEPA) au Burkina Faso : partage d'expériences

Dans le cadre de la clôture du programme concerté de 6 communes françaises du groupe-pays en appui à 9 communes Burkinabè dans l'approvisionnement en eau potable et assainissement, un atelier de partage d'expérience a eu lieu les 24 et 25 février 2014, à Ouahigouya.

Ces rencontres de capitalisation, co-organisées par la Maison de la coopération décentralisée, l'Association des municipalités du Burkina Faso et Cités Unies France, ont permis d'échanger les expériences de plusieurs partenaires et autres communes non intégrées au programme, sur la mise en place des services techniques de l'eau et assainissement et les cadres de concertations de l'eau (CCEA), et les partenariats entre communes et directions régionales en charge de l'eau et assainissement.

BENIN

Présidente du groupe-pays : Rose-Marie Saint-Germès Akar, vice-présidente de la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise

Un atelier sur l'intercommunalité au Bénin

En mars 2014, l'Association nationale des communes du Bénin a organisé un atelier de réflexion autour de la mise en pratique de la loi sur l'intercommunalité. Depuis fin 2013, l'ensemble des regroupements communaux doit se constituer et fonctionner en établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Confrontant la réalité des pratiques et enjeux au texte réglementaire, cette rencontre a débouché sur la formulation de recommandations, à l'attention du gouvernement béninois et des acteurs locaux, pour faciliter la mise en application de la loi et du décret d'application. Pour cela, les communes demandent à être mieux accompagnées. Plus d'informations : Tristan Routier (tristan.routier-ancb@hotmail.fr), chargé de coopération décentralisée à l'Ambassade de France à Cotonou.

CÔTE D'IVOIRE

Un groupe-pays en création

Le 13 février dernier s'est tenue, dans les locaux de Cités Unies France, la réunion des collectivités françaises engagées en Côte d'Ivoire. Cette réunion fait suite à la volonté partagée par les élus locaux ivoiriens et français engagés dans des partenariats, de conforter et relancer les relations entre collectivités, avec l'appui des interlocuteurs institutionnels de la coopération décentralisée, dans les deux pays.

Le compte rendu de cette réunion, adressée aux collectivités françaises recensées, est également disponible sur le site de Cités Unies France.

Les collectivités non recensées ou les associations de leur territoire qui mènent des actions avec les collectivités ivoiriennes sont invitées à se faire connaître : le lancement officiel du groupe-pays Côte d'Ivoire est envisagé à l'occasion de la 5ème édition du Forum de l'action internationale des collectivités.

Forum international pour le développement et l'équipement des collectivités, du 15 au 17 septembre 2014, à Abidjan

Media Contact Services, partenaire associé de Cités Unies France pour l'organisation du Forum de l'action internationale des collectivités, est l'un des co-organisateurs de ce forum pour le développement et l'équipement des collectivités à Abidjan, du 15 au 17 septembre 2014, à Abidjan.

En cas de présence de collectivités françaises en Côte d'Ivoire à cette période, une rencontre entre représentants des collectivités ivoiriennes et françaises pourrait être proposée.

MAURITANIE

Président : Daniel Allioux, conseiller syndical au SAN de Sénart

Après une mission préparatoire en février 2014, le président de groupe-pays a restitué, devant la cellule d'animation du groupe-pays, l'idée d'aller vers des rencontres de la coopération décentralisée en Mauritanie, en octobre 2014. Reste à attendre le renouvellement du bureau de l'Association des maires de Mauritanie. Une réunion plénière du groupe-pays, prévue en juin, permettra de préparer ce moment de rassemblement.

COMORES

Président du groupe-pays : Jean-Charles Nègre, vice-président du conseil général de la Seine Saint Denis

Le groupe-pays Comores se penche sur le contexte interculturel

La réunion du groupe-pays du 13 mars dernier a permis d'engager un échange très instructif avec l'ethnologue et directrice de recherche au CNRS, Sophie Blanchy, auteur de nombreux ouvrages sur les Comores et Madagascar. Les participants ont pu ainsi mieux appréhender la complexité des appartenances sociétales comoriennes et les impacts que cela peut avoir sur les projets et partenariats de coopération décentralisée. Un dialogue que le président du groupe-pays a souhaité poursuivre.

Le compte-rendu de la réunion sera bientôt disponible sur le site de CUF.

Un troisième appel à projets en appui aux initiatives de la diaspora

Le Programme Franco Comorien de Codéveloppement (PFCC) qui soutient la participation de la diaspora comorienne au développement des Comores à travers trois composantes : l'appui à des projets de développement local portés par une association de la diaspora comorienne, l'appui à des missions ponctuelles aux Comores par des Comoriens hautement qualifiés et, lancé le 19 mars, un appel à projets en appui à des initiatives économiques.

Plus d'informations : relais.pfcc@gmail.com et <http://www.codevcomores.org>

CENTRAFRIQUE

Accompagner la mobilisation de collectivités françaises

Depuis plusieurs mois, plusieurs collectivités françaises, réseaux régionaux, acteurs associatifs mais aussi Ville de Bangui, ont contacté Cités Unies France en vue d'un accompagnement collectif et concerté de leur mobilisation.

Une délégation centrafricaine pourrait participer au Forum de l'action internationale des collectivités, les 3 et 4 juillet, au cours duquel une réunion serait organisée, portant sur la crise centrafricaine et ses conséquences dans les pays voisins. Cette rencontre concernera également les collectivités françaises engagées avec des collectivités des pays d'Afrique centrale.

MALI

Président du groupe-pays Mali : Guy-Michel Chauveau, député-maire de La Flèche

Réunion du groupe-pays Mali, le 6 mai 2014

Le président du groupe-pays Mali et le pôle Afrique de Cités Unies France proposent aux collectivités et comités de jumelage membres du groupe-pays de se retrouver le 6 mai prochain, dans les locaux de Cités Unies France. Ce sera l'occasion de prendre en compte d'un contact avec les nouvelles équipes en charge de la coopération décentralisée avec le Mali, issues des élections municipales et communautaires. Au programme de la rencontre seront également abordées les actions menées depuis 2012, les situations des partenariats, les préoccupations à verser aux discussions prévues à Bamako le 15 mai, à l'occasion du suivi par les bailleurs de fonds, de la conférence des Donateurs pour le Développement du Mali - Ensemble pour le Renouveau du Mali, le 15 mai 2013, à Bruxelles.

Une troisième réunion des collectivités donatrices et des contributeurs du Fonds de solidarité Mali pourrait se tenir le même jour.

Report des élections et prolongation des mandats des exécutifs locaux

Le 27 février 2014, Mahamane Baby, porte-parole du gouvernement malien et ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, a explicité l'adoption du décret portant prorogation des mandats des Conseils Communaux, de Cercle, régionaux et du Conseil du District de Bamako. « L'adoption du présent projet de décret permet de proroger, pour une durée de six (6) mois à compter du 27 avril 2014, les mandats des Conseils précités. A noter que ces élections étaient prévues pour le 26 avril 2014 et qu'elles se tiennent tous les 5 ans d'après la loi électorale malienne. » Dans le cadre de la réconciliation nationale et pour assurer une meilleure organisation des élections, le gouvernement a décidé, conformément au Code des collectivités territoriales, la prorogation de leurs mandats. Le porte-parole du gouvernement a indiqué que ce report se justifiait également par le souci de se conformer aux recommandations issues des états généraux de la décentralisation et des assises nationales sur le nord d'octobre et novembre 2013, qui prônaient la réconciliation nationale. L'organisation d'élections inclusives en est une des conditions. (Source : abamako.com)

Démission du gouvernement malien

Le 5 avril 2014, « le Président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta, a mis fin aux fonctions de M. Oumar Tatam Ly, Premier ministre, sur présentation par celui-ci de la démission du gouvernement de la République », précise un communiqué officiel lu à la télévision nationale. Selon la même source, le Président Ibrahim Boubacar Keïta « a nommé, pour le remplacer, Moussa Mara, actuel ministre de l'Urbanisme et de la Politique de la ville et l'a chargé de former un nouveau gouvernement ». Le communiqué ne précise pas les raisons de la démission du gouvernement. Oumar Tatam Ly avait été nommé chef du gouvernement en septembre dernier, au lendemain de l'investiture de M. Keïta, qui tournait la page de 18 mois de crise politico-militaire ayant divisé et meurtri le pays. M. Ly, ancien conseiller spécial du gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), était l'un des artisans du programme économique du président Keïta. Moussa Mara, comptable, maire de la commune IV de Bamako, avait été candidat au premier tour de l'élection présidentielle de juillet 2013 remportée par M. Keïta. (Source : Jeune Afrique)

CONFERENCES AFRICAINES :

Sommet Europe-Afrique 2014

Le 4^e Sommet entre l'UE et l'Afrique se tiendra à Bruxelles, les 2 et 3 avril, en présence des dirigeants africains et de l'Union européenne, ainsi que les hauts responsables des institutions de l'UE et de l'Union africaine. Rassemblés au tour du thème « Investir dans les personnes, pour la prospérité et pour la paix », les participants discuteront de différents sujets, dont :

- l'investissement en faveur de la paix,
- les investissements,
- les changements climatiques,
- les flux migratoires légaux et clandestins entre les deux continents,
- l'éducation et la formation,
- les femmes et les jeunes,
- les moyens de stimuler la croissance et de créer de l'emploi,
- les différentes manières de renforcer l'aide apportée par l'UE afin de développer les capacités dont dispose le continent africain pour gérer la sécurité sur son territoire.

Les relations entre l'UE et l'Afrique sont en grande partie fondées sur la stratégie conjointe Afrique-UE (SCAEU), qui a été adoptée en 2007, à Lisbonne. Parallèlement à cette stratégie, un plan d'action pour la période 2011-2013 avait été approuvé lors du dernier sommet UE-Afrique, qui a eu lieu en 2010, à Tripoli ; il fixait des objectifs concrets dans des domaines de coopération précis, tels que la paix et la sécurité, la gouvernance démocratique et les droits de l'homme.

Le sommet de 2014 était l'occasion de jeter un nouveau regard sur le partenariat UE Afrique, de mettre en avant certains des résultats obtenus et d'étudier de nouveaux domaines de coopération future.

Une réunion de haut niveau ouvrant le 4^e sommet UE-Afrique à Bruxelles, « a mis en avant l'engagement conjoint de l'UE et de l'Afrique de répondre à la crise centrafricaine et contribuer à une stabilisation durable du pays », selon les conclusions adoptées par les dirigeants de plus de 20 pays européens et africains.

(Sources : Conseil européen ; izf.net)

« Coopération transfrontalière : levier de l'intégration régionale pour le développement et la paix - Les territoires construisent par-delà les frontières », le 31 mars 2014, à Bruxelles

Cette conférence était organisée à l'initiative du Conseil des Collectivités Territoriales de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (CCT-UEMOA), avec le soutien du Comité des Régions, la participation de Global local forum et de l'Association des régions frontalières européennes.

La Commission de l'UEMOA et le Conseil des collectivités territoriales ont choisi de s'appuyer sur la coopération transfrontalière décentralisée, pour en faire un tremplin pour une dynamique de développement économique et la promotion de l'intégration régionale.

Parmi les expériences explorées, celles des apports de la coopération Afrique-Union européenne, y compris de la coopération décentralisée. Les travaux ont également porté sur les mécanismes de financements à créer pour les initiatives transfrontalières.

(Source : Documents de la conférence ; OLM/GRDR)

TOGO

Présidente du groupe-pays : Monique Papot-Liberal, première adjointe au maire de Noailly

Prochaine réunion du groupe-pays Togo

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Togo envisage une mission en France en mai 2014, afin de rencontrer les collectivités françaises engagées au Togo.

A cette occasion, la présidente du groupe-pays Togo et l'équipe du pôle Afrique de Cités Unies France invitent les collectivités et comités de jumelage à une réunion du groupe-pays.

La date du 14 mai a été provisoirement retenue. Une confirmation sera adressée aux membres prochainement.

Les élections locales repoussées ?

Les élections locales prévues pour cette année pourraient être repoussées après l'élection présidentielle de 2015.

(Source : Jeuneafrique.com)

Flavia Pansieri, la Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme (HCDH), en visite au Togo

La Haut Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme, Flavia Pansieri, a effectué une visite au Togo, du 17 au 20 février 2014. Cette visite répondait à une invitation lancée par le gouvernement togolais en juin 2012, depuis l'ouverture d'un bureau de cette organisation au Togo en 2006.

Parmi les objectifs, il s'agissait de veiller au rôle central des droits de l'homme dans les programmes et activités développés.

Si elle a pu constater les efforts du gouvernement pour améliorer le respect des droits de l'Homme, Flavia Pansieri a néanmoins relevé les difficultés liées à la surpopulation carcérale, qui s'explique en grande partie, par le nombre élevé de personnes maintenues en détention préventive dans l'attente de leur procès.

(Source : Ambassade du Togo en Suisse ; Jeuneafrique.com ; afriquinfos.com)

ACTUALITÉS AFRIQUE

APPELS A PROJETS :

Communiqué: Actualisation de la liste des pays éligibles au Programme d'appui aux projets des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration - PRA / OSIM 2014 : inclusion des Comores, du Mali et du Sénégal

En lien avec le MAE, le FORIM (Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations) a lancé l'appel à projets PRA/OSIM 2014, le 14 mars 2014, dont la liste des pays éligibles est celle du CAD (Comité d'Aide au Développement) de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) à l'exception des Comores, du Mali et du Sénégal. L'exclusion de ces trois pays à l'appel à projets PRA/OSIM 2014 était justifiée par l'existence de dispositifs de codéveloppement spécifiques pour ces pays et financés par le MAE : le Programme Franco Comorien de Codéveloppement (PFCC), le Programme franco-malien mobilité et migration pour le développement et le Programme d'Appui aux Initiatives de la Solidarité pour le Développement (PAISD).

Faute de visibilité sur les appels à projets futurs de ces dispositifs, le FORIM a sollicité un réexamen des conditions d'éligibilité géographique de l'appel à projets PRA/OSIM 2014 auprès du MAE, afin que les Comores, le Mali et le Sénégal puissent y être intégrés pour ne pas porter préjudice aux associations.

Après décision favorable du MAE, la liste des pays éligibles au PRA/OSIM 2014 est celle des pays éligibles au CAD de l'OCDE y compris les Comores, le Mali et le Sénégal. Informations complémentaires et dossier technique : www.forim.net.

RWANDA

Commémorations du 20^e anniversaire du génocide rwandais

Les commémorations du 20^e anniversaire du génocide de 1994 ont commencé le 7 avril, au mémorial de Gisozi au Rwanda. Le président Paul Kagamé y allumera une flamme du deuil à l'aide d'une torche ayant parcouru le Rwanda depuis trois mois. Celle-ci devra brûler durant les cent jours qu'a duré le génocide entre avril et juillet 1994, faisant 800 000 morts, essentiellement tutsis. Cette commémoration se déroulera sans présence officielle de la France. (Source : Jeune Afrique)

CONFERENCES AFRICAINES :

5^e session de la Conférence ministérielle africaine sur le logement et le développement urbain (AMCHUD 5)

Créée en 2005 à l'initiative de l'Union africaine, la Conférence ministérielle africaine sur le logement et le développement urbain a pour objectif l'amélioration des logements aux populations africaines, avec l'appui des partenaires dont ONU-Habitat.

La 5^e rencontre, organisée au Tchad, du 25 au 28 février 2014, a été présidée par le président tchadien, Idriss Deby Itno ; les ministres africains de en charge de l'urbanisme ont rappelé que les pays africains doivent offrir des logements décents à leurs populations.

Thème : « *Études de cas sur le financement des établissements humains en Afrique : cadres législatifs appropriés et innovations en matière de mise en œuvre* ».

Le ministre tchadien de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines et des Affaires foncières, Gata Ngoulou, a souligné que l'Afrique devrait se préparer à une augmentation de 60% de sa population à l'horizon 2050. « Cependant, les financements consacrés à l'habitat et aux infrastructures urbaines sont insuffisants et les politiques et conditions dont ils sont assortis ne sont pas adaptables ni au niveau des emprunts ni aux capacités d'emprunt de la majorité des populations urbaines ».

Les travaux définis lors de cette conférence étaient les suivants :

- élaboration d'un recueil opérationnel renforcé pour un cadre législatif et des pratiques novatrices pour le financement des établissements humains ;
- élaboration de l'agenda urbain axé sur la fourniture d'infrastructures et des services de base, la prévention et l'amélioration des bidonvilles, l'économie et la planification urbaine, l'emploi, l'assainissement et la gestion des déchets pour mieux accroître un développement urbain au bénéfice des populations telles que formulées par les recommandations de l'ONU/HABITAT, dans la perspective de l'Agenda post 2015 ;
- approbation des documents de base pour l'institutionnalisation de l'AMCHUD ;
- réflexion sur le Programme Habitat III et l'Agenda de l'Union Africaine à l'horizon 2063 ;
- adoption de la déclaration de Ndjamena (feuille de route visant à améliorer les conditions de vie des populations et favorisant l'accès à un logement abordable et décent), etc.

Cette réunion a été convoquée à un moment où l'Afrique se prépare à participer et à influencer l'ordre du jour international sur le processus préparatoire des agendas précités. (Source : www.presidentcetchad.org)

Pour rappel : la prochaine conférence préparatoire à Habitat III pour le continent africain est prévue à Accra en juillet 2014.

ACTUALITÉ AFRIQUE

Vigilance sanitaire

Les pays voisins de la Guinée Conakry restent vigilants face à la propagation possible de la fièvre hémorragique virale Ebola, plusieurs décès ayant été confirmés dans ce pays.

CONFERENCES AFRICAINES :

22^{ème} sommet de l'Union africaine

Du 21 au 31 janvier 2014, l'Union africaine a organisé à Addis-Abeba, en Ethiopie, son 22^{ème} sommet ordinaire sous le thème « Transformer l'agriculture en Afrique : saisir les opportunités pour une croissance inclusive et un développement durable ».

Le dossier agricole a été éclipsé par les questions sécuritaires, notamment celles liées aux crises qui frappent le Soudan du Sud et la Centrafrique. La réunion a adopté une position commune africaine pour l'agenda international du développement post 2015 et son lancement officiel a eu lieu à Ndjamena, le 28 février 2014 : <http://pfbc-cbfp.org/actualites/items/omd-post-omd-fr.html>.

L'assemblée a mis en évidence l'importance du commerce intra-africain, du développement industriel et de l'intégration économique en tant que principales voies pour assurer le développement durable du continent. Dans ce contexte, l'Union africaine a « prié instamment les États membres et les communautés économiques régionales de considérer attentivement l'impact de la négociation d'accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux sur le programme d'intégration africaine, de sorte qu'ils ne compromettent pas le processus d'intégration du commerce en Afrique ». La Mauritanie a été élue pour assurer la présidence tournante de l'Union africaine en 2014. (Source: AFDI)

Deuxième édition des Journées annuelles sur la gouvernance en Afrique : « L'Afrique réinvente son économie »

Initiées par l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA), les Journées Annuelles sur la Gouvernance en Afrique (JAGA), organisées à Rabat fin janvier, répondaient au besoin de construire des espaces de mutualisation et de réflexion prospective en matière de gouvernance en Afrique. Six axes stratégiques ont été dégagés :

- réinventer un modèle de développement (loin des attitudes mimétiques vis-à-vis des pays développés et émergents) qui balise une trajectoire africaine de bien-être ;
- refonder l'éducation, à toutes les étapes, autour du sens du bien commun, de la responsabilité, de la confiance en soi et en l'autre, de l'esprit d'initiative et d'entreprise et de la nécessité de la maîtrise des technologies et de l'innovation ;
- construire des économies enracinées et inclusives, articulées autour des dynamiques locales et territoriales ;
- créer un cadre juridique et politique clair et fiable qui rompt avec l'impunité et crée la sécurité et le respect des droits et forge des systèmes endogènes de financement du développement ;
- adopter une approche partenariale, multi-acteurs, aussi bien dans la conception et l'évaluation des politiques publiques que dans la construction de nouveaux partenariats économiques, y compris avec les entreprises ;
- fonder la gestion de l'économie et des ressources naturelles sur une gouvernance à multi-niveaux, articulant de façon intelligente le niveau local et le niveau sous-régional. (Sources: JAGA ; reporterbf.net)

Pour plus d'informations :

Astrid Frey, chargée de mission (Bénin, Comores, Madagascar, Mauritanie)

Courriel : a.frey@cites-unies-france.org

Constance Koukouï, chargée de mission (Burkina Faso, Mali, Togo, Côte d'Ivoire)

Courriel : c.koukouï@cites-unies-france.org

Sarah de Rekeneire, chargée de mission (Niger, Sénégal, programmes concertés)

Courriel : s.derekeneire@cites-unies-france.org

Premier Forum agro-business Asie-Afrique

Du 4 au 6 février 2014, à New-Delhi, la Fédération des chambres de commerce et d'industrie d'Inde (FICCI) a organisé, en collaboration avec le gouvernement indien, le premier Forum agro-alimentaire Asie-Afrique qui a réuni des représentants d'une centaine de régions des deux pays.

Constatant que la production alimentaire mondiale doit être augmentée de 40% d'ici 2030 pour faire face à la demande croissante, le forum a appelé à un accroissement des investissements de l'Inde dans l'agriculture africaine pour la réalisation « du plein potentiel » des secteurs agricole et agro-alimentaire, en soulignant la nécessité que de tels investissements soient réalisés de manière responsable.

« Actuellement, seuls 183 millions d'hectares sont cultivés en Afrique sub-saharienne et environ 452 millions d'hectares restent en friche », a déclaré Sharad Pawar, le ministre indien de l'Agriculture. (Source: AFDI)

SÉNÉGAL

Présidente du groupe-pays : Marie-Pierre Bresson, adjointe au maire de Lille

Acte 3 de la décentralisation

Adoptée fin décembre 2013 par l'Assemblée nationale, la loi portant réforme de la décentralisation (Acte 3) est en marche au Sénégal. Elle érige surtout les communautés rurales en communes de plein exercice et les départements en collectivités locales et consacre la suppression de la région comme collectivité locale.

L'application de ce texte provoque certaines inquiétudes, notamment parmi les régions partenaires de coopération décentralisée. L'Etat sénégalais s'est engagé à préserver ces partenariats.

La partie réglementaire qui concernera les décrets d'application, les arrêtés et les circulaires ministériels, devrait être prochainement mise en place, avant les élections locales prévues le 29 juin prochain. Cette phase donnera plus de visibilité aux partenaires sur l'organisation de la décentralisation dans le pays.

Une rencontre du groupe-pays Sénégal se tiendra sur le sujet d'ici le début de l'été.

Amérique latine & Caraïbes

CHILI

Président du groupe-pays : Roberto Romero, vice-président du conseil régional d'Ile de France, chargé des Affaires internationales et européennes

Réunion du groupe-pays Chili, le 28 mars 2014

Le dernier groupe-pays Chili a connu une bonne participation, le 28 mars dernier, malgré plusieurs collectivités excusées. Une redéfinition des ambitions collectives du groupe-pays a été abordé afin de mieux répondre aux dynamiques portées par chacun. Le président du groupe-pays, Roberto Romero, a conclu la réunion en rappelant la nécessité de compléter la diffusion d'informations factuelles (via la newsletter du groupe-pays), d'une action collective.



Signature d'une « Convention pour le soutien à la coopération décentralisée »

Le 5 mars 2014, à Paris, l'Agence chilienne de coopération internationale et le ministère des Affaires étrangères ont signé un arrangement administratif intitulé « Convention pour le soutien à la coopération décentralisée », document encourageant de nouvelles initiatives et dynamiques notamment tripartites à l'échelle de la sous-région, et prévoyant la possibilité d'un fonds conjoint.



ARGENTINE

Président du groupe-pays : Pierre-Marie Blanquet, vice-président du conseil général de l'Aveyron, en charge des relations internationales

Mission technique du conseil général des Pyrénées-Atlantiques dans la province de Misiones

Le 12 novembre 2013, le conseil général des Pyrénées-Atlantiques a reçu l'accord écrit du MAE pour le financement à hauteur de 50% du programme 2014 concernant sa coopération avec la province de Misiones (Argentine). L'objectif est de travailler sur le territoire du conseil général puis à Misiones, en groupes de travail thématiques avec les élus référents, les techniciens et les partenaires.

Le programme 2014 présente quatre innovations qui viennent renforcer les liens de coopération :

- l'implication des villes de Biarritz et de Puerto-Iguazu dans le partenariat ;
- la définition de deux thématiques nouvelles de coopération : la fréquentation touristique et l'agriculture (circuits courts et transformation laitière) ;
- la mobilisation d'un nouveau partenaire technique : l'Agence de l'eau Adour-Garonne ;
- l'organisation, à la fin de l'année 2014, d'un séminaire conjoint d'échange d'expériences sur le thème de la valeur ajoutée apportée par la diplomatie des territoires au développement et au bien-vivre de la population.

Un projet complémentaire d'échanges entre des collèges des Pyrénées-Atlantiques et de Misiones sera également travaillé.

Plusieurs délégations du conseil général des Pyrénées-Atlantiques se rendront en Argentine au premier semestre 2014 pour des missions de coopération. Du 12 au 22 mars, les responsables coopération du conseil général et de la fédération des parcs se sont rendus à Misiones pour faire le bilan des actions de coopération 2013, travailler à la mise en œuvre des actions 2014, affiner le séminaire France-Argentine, établir les modalités de diffusion de l'exposition « l'Argentine des Basques » et préparer le déplacement de la délégation d'élus et de partenaires, du 11 au 17 mai 2014. Une délégation de la province de Misiones viendra en France à la fin de l'année 2014, notamment pour participer au séminaire conjoint.

MEXIQUE

Président du groupe-pays : un nouveau président, ou une nouvelle présidente succédera à Michel Sainte-Marie, vice-président de la communauté urbaine de Bordeaux, maire de Mérignac, jusqu'au début avril

Visite d'Etat du Président Hollande au Mexique

Signe de la dynamique entre la France et le Mexique, la visite du Président Hollande, accompagné de plusieurs ministres, se tiendra au Mexique du 9 au 12 avril 2014. Au programme, l'économie, la coopération scientifique, la culture. Un certain nombre de collectivités du groupe-pays Mexique ont exprimé leur souhait d'être associées à cette mission. Des démarches pour une représentation du groupe sont en cours. Le groupe-pays, qui s'est réuni le 26 mars dernier, a tracé les pistes de travail autour d'un éventuel programme concerté, qui serait consacré à la réalisation d'un outil de promotion de l'offre d'expertise française et l'organisation d'une réunion de haut niveau dédiée aux élus.

HAÏTI

Président du groupe-pays : Christian Dupuy, maire de Suresnes et vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine

Mission de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise à Port-au-Prince et dans la région des Palmes, du 10 au 15 mars 2014

Dans le cadre du Fonds de solidarité Haïti, la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) et la communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) ont été sollicitées par Cités Unies France (CUF) en 2010, afin de participer à un programme d'appui à la structuration intercommunale de la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP).

Une première convention de coopération décentralisée entre la CACP, la CMRP, la CACEM et CUF a été élaborée pour une durée initiale de deux ans (janvier 2012 - janvier 2014) avec un programme s'articulant autour de trois axes : le renforcement de la gouvernance intercommunale, le financement de l'intercommunalité et la gestion d'un parc d'engins lourds.

Afin de consolider les acquis de ce premier cycle de partenariat, de renforcer le fonctionnement de cette intercommunalité et de l'accompagner dans la formulation de son projet de territoire, en partenariat avec l'Etat haïtien, l'ambassade de France en Haïti ainsi que les autres organisations partenaires, membres de la plateforme internationale (Association des municipalités hollandaises (VNG), Fédération canadienne des municipalités (FCM), CACEM et CUF), un nouveau cycle de coopération entre la CACP et la CMRP s'ouvre en 2014, avec la signature d'une convention de coopération décentralisée pour la période 2014-2016, suite à l'approbation de cette décision à l'unanimité par le Bureau du conseil communautaire du 1er janvier 2014.

Une délégation de Cergy-Pontoise, conduite par la vice-présidente en charge de l'économie solidaire et de la coopération décentralisée, Rose-Marie Saint-Germes Akar, s'est rendue en Haïti du 10 au 15 mars 2014, pour dresser le bilan de la précédente programmation, procéder à la signature de la nouvelle convention, mais également dans la perspective de finaliser de manière participative la stratégie de mise en œuvre opérationnelle du programme. Un mois plus tôt, le président de la communauté d'agglomération du Centre de la Martinique (CACEM), Pierre-Jean Samot, s'était rendu dans la Région des Palmes, entre autres pour inaugurer un parc de 50 lampadaires photovoltaïques.

Actualités sur le Fonds de solidarité Haïti : inauguration du lycée des Abricots

En 2013, l'école de Gressier a été inaugurée. Le 30 avril 2014 sera inauguré le lycée national Amicle Polycarpe des Abricots dans le département de la Grande Anse. Le lycée est constitué de trois modules : le premier rassemble les espaces administratifs, une bibliothèque, une salle des professeurs et une salle de classe, les deux autres modules sont réservés aux salles de classes (trois salles de classe chacun). L'établissement compte également des blocs sanitaires (douches et latrines), une maison pour le gardien et un réservoir d'eau de pluie.

La construction du troisième établissement, à Trou Canari, dans la cinquième section communale de Petit Goâve sera achevée en septembre 2014. Les collectivités françaises recevront davantage d'informations à ce sujet dans la Lettre aux donateurs n°6 qui sera diffusée courant mai 2014.

AMERIQUE CENTRALE ET CUBA

Présidente du groupe-pays : Chantal Bourvic, conseillère générale déléguée, conseil général du Val-de-Marne

Second tour des élections présidentielles au Salvador, le 8 mars 2014

Le second tour des élections présidentielles au Salvador, le 8 mars dernier, a opposé Salvador Sanchez Cerén, ancien vice-président et ministre de l'Éducation, ex-chef de la guérilla, et classé parmi les « réformateurs » du Front Farabundo Martí pour la Libération Nationale (FMLN), et le maire de San Salvador, Norman Quijano, de l'Alliance Républicaine Nationaliste (ARENA). Face à une droite qui brandit la menace d'un nouveau Venezuela, M. Cerén a annoncé sa volonté de former « un gouvernement ouvert à toutes les tendances » en appelant ses adversaires à conclure « un grand pacte national » pour le pays.

En raison du très faible écart qui séparerait les deux candidats à l'issue du scrutin (50,11% pour Cerén, et 49,89 % pour Quijano), les résultats ont été contestés par la droite. Malgré cela, c'est bien Sanchez Cerén qui assumera la présidence, à partir du 1^{er} juin prochain. Il sera le premier ex-guérillero à assumer cette charge au Salvador.



Amérique latine & Caraïbes

ACTUALITÉS AMÉRIQUE LATINE

Résultats des élections municipales en Equateur

Le 23 février dernier, des élections municipales ont eu lieu en Equateur. Le président Rafael Correa a reconnu la défaite aux élections locales de son mouvement Alianza País.

En effet, d'après les premiers éléments présentés par les instituts de sondage Cedatos et Market, l'opposition a gagné les trois principales villes du pays : Quito, Guayaquil et Cuenca. A Quito, c'est l'opposant Mauricio Rodas qui a gagné l'élection avec 58,07 % des votes, contre 39,61 % pour Augusto Barrera, le maire actuel. A Guayaquil, le maire de l'opposition Jaime Nebot, candidat à sa réélection, a rassemblé 60,2% des voix contre Viviana Bonilla, qui a obtenu 36,5%. Cuenca, reste également aux mains de l'opposition.

Une semaine pour l'Amérique latine et les Caraïbes, du 26 mai au 1^{er} juin 2014

A l'occasion de sa 4^{ème} édition, la journée de l'Amérique latine et des Caraïbes (31 mai 2014), se convertit en une véritable semaine, à laquelle de nombreux partenaires contribueront dans l'ensemble du territoire national. Certains événements touchant à l'action extérieure des collectivités associeront des élus français et des élus issus des pays engagés en coopération. D'ores et déjà figure à l'agenda un colloque organisé par l'Institut des Amériques sur les villes durables, villes intelligentes, le 28 mai 2014, au Sénat.

**SEMAINE
DE L'AMÉRIQUE
LATINE
ET DES CARAÏBES**



Pour plus d'informations :

Felicia Medina, chargée de mission (Argentine, Brésil, Haïti, Amérique centrale et Cuba)
Courriel : f.medina@cites-unies-france.org

Anne-Claire Gaudru, chargée de mission (Chili, Mexique)
Courriel : ac.gaudru@cites-unies-france.org

ACTUALITÉS AMÉRIQUE LATINE

Premier Cahier AL-LAs : « Cadre légal et institutionnel pour l'action internationale des villes : diagnostique et perspective euro-latino-américaine »

CUF a le plaisir de vous annoncer la parution du premier volume de la collection des Cahiers pour l'internationalisation des gouvernements locaux (Colección de cuadernos para la internacionalización de las ciudades) dédié au « Cadre légal et institutionnel pour l'action internationale des villes. Diagnostique et perspective euro-latinoaméricaine » (« Marco legal e institucional para la acción internacional de las ciudades. Diagnóstico y perspectiva euro-latinoamericana »). Pour le moment, le document est disponible uniquement en espagnol, mais CUF vous proposera prochainement une version traduite en français. Pour consulter et/ou télécharger le document : <http://bit.ly/1fp3n8X>

Pour toute information concernant le projet AL-LAs, contact : Nolwen Gauthier, assistante au pôle Amérique latine et Caraïbes - tél. : 01 53 41 86 81- courriel : a.latine@cites-unies-france.org

Lancement de l'Observatoire de la coopération décentralisée France - Amérique du Sud au Forum Urbain Mondial, Medellin, le 8 avril 2014, de 9h30 à 10h30, Pavillon France

A l'occasion du Forum Urbain Mondial, à Medellin (Colombie) du 7 au 11 avril, le ministère des Affaires étrangères, à travers la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) et la Coopération régionale française en Amérique du Sud, organise le lancement de l'Observatoire de la coopération décentralisée France - Amérique du Sud.

L'Observatoire de la coopération décentralisée a pour principal objectif de promouvoir l'échange d'expériences entre acteurs des territoires en France et en Amérique du Sud. Essentiellement au service des collectivités territoriales, cet instrument collaboratif rassemble les outils et les réflexions nécessaires au bon déroulement des processus de coopération entre territoires. Il vise ainsi à favoriser l'échange continu d'informations, de visions, de pratiques, entre les acteurs impliqués dans ce type de coopération -acteurs institutionnels, politiques, privés, techniques, académiques, formateurs-, tous engagés pour promouvoir le développement de nos territoires. C'est pourquoi il s'appuie sur différents partenariats, avec des associations de collectivités, institutions et universités pour enrichir et diffuser les pratiques et savoirs des acteurs impliqués dans la construction d'un projet d'avenir pour nos territoires.

Le conseil régional d'Ile-de France, Mercociudades et Cités Unies France ont été invités à participer à cet événement en raison de l'intérêt particulier que représente l'Observatoire pour la coopération entre les collectivités locales françaises et d'Amérique du Sud.

Lien vers le site de l'Observatoire de la coopération décentralisée France-Amérique du Sud : <http://www.franceamsud.org/observatoire/index.php/qui-sommes-nous/l-observatoire-de-la-cooperation-decentralisee-france-amerique-du-sud>

CHINE

Président du groupe-pays : Bernard Soulage, vice-président du conseil régional Rhône Alpes, délégué aux relations internationales et européennes

Réunion préparatoire aux 4^{èmes} Rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise, le 6 mai 2014, au Sénat

En vue des 4^{èmes} rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise (les 6 et 7 novembre 2014, à Strasbourg), le conseil régional d'Alsace (collectivité territoriale organisatrice de l'événement) et son président, Philippe Richert, convient les représentants des collectivités françaises engagées en coopération décentralisée en Chine à se réunir au Sénat, le 6 mai 2014, à partir de 14h30, pour la deuxième réunion du comité français de préparation de ces rencontres.

L'éco-quartier de Shenyang, future vitrine du savoir-faire français pour la « Ville durable »

En marge de la visite officielle du Président Xi Jinping à Paris, les autorités de la ville industrielle du nord-est du pays ont signé, le 26 mars dernier, au ministère de l'Economie, une série d'accords en vue de la réalisation d'un « parc écologique sino-français » de 10 km².

Ce projet sur Shenyang constituera la première concrétisation d'un accord plus large sur les éco-quartiers, conclu en 2010 entre les ministères du Commerce extérieur français et du Commerce chinois sur les villes de Chengdu (projet en préparation), Chongqing et donc Shenyang avec à la manœuvre du côté français Michèle Pappalardo, fédératrice de la « Ville durable » pour le compte du ministère. Le quartier durable français a dans cette perspective le potentiel pour constituer une vitrine du savoir-faire hexagonal en matière de « Ville durable ».

INDE

Président du groupe-pays Inde: Claudy Lebreton, président du conseil général des Côtes d'Armor, président de l'Assemblée des Départements de France

Elections fédérales

Du 24 avril au 12 mai 2014, les citoyens indiens sont invités à voter pour choisir le futur gouvernement fédéral de l'Inde. Echelonnées en 9 phases sur l'ensemble du pays, ces élections nationales devraient aboutir à un résultat officiel le 16 mai 2014. Une réunion du groupe-pays Inde devrait être organisée pour faire le point sur la situation politique. Au regard de ces résultats nationaux en Inde et des résultats des élections municipales françaises, nous aborderons la question de l'impact sur la coopération décentralisée franco-indienne et analyserons comment dans le nouveau contexte politique des assises peuvent être ou non envisagées.

Lancement du 2^{ème} appel à projets conjoint franco-indien en soutien à la coopération décentralisée

Depuis le 1^{er} mars 2014, le 2^{ème} appel à projets conjoint en soutien à la coopération décentralisée franco-indienne est ouvert. Les collectivités territoriales françaises ont jusqu'au 15 juillet 2014 pour déposer des dossiers auprès de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT). Plus de renseignements : Maurille Bérout, maurille.berou@diplomatie.gouv.fr - tél.: 01 43 17 62 71

Pour plus d'informations :

Camille Borella, chargée de mission (Vietnam)

Katarina Fotić, chargée de mission (Japon)

Sarah Schönfeld, chargée de mission (Chine, Inde)

Courriel : c.borella@cites-unies-france.org

Courriel : k.fotic@cites-unies-france.org

Courriel : s.schonfeld@cites-unies-france.org

ACTUALITÉS JAPON

Président du groupe-pays : Jean-Michel Berlemont, adjoint au maire de Nancy délégué aux relations européennes, internationales et transfrontalières

Commémoration de la triple tragédie japonaise du 11 mars 2011

Il y a trois ans, le Japon était frappé par une terrible catastrophe, associant un séisme, un raz-de-marée et un accident nucléaire qui ont tué plus de 18 000 personnes le jour-même. Quelque 270 000 personnes n'ont encore pu regagner leurs maisons, détruites par le raz-de-marée ou rendues inhabitables par la radioactivité. Quant aux ex-habitants des environs de Fukushima, certains ne reviendront jamais dans leur maison parce qu'ils n'y seront pas autorisés ou ne veulent tout bonnement pas, à cause de la peur de contamination radioactive.

La mobilisation française suite à cette catastrophe a été à la hauteur de l'amitié ancienne franco-japonaise. Après la mise en place d'une aide d'urgence, de nombreuses actions de solidarité ont été conduites partout en France, notamment à l'initiative des collectivités territoriales. (Sources : Ambassade de France au Japon ; <http://tempsreel.nouvelobs.com>)

Le Japon a adopté la Stratégie de Sécurité Nationale (SSN)

Le 17 janvier dernier, le gouvernement du Japon a rendu publique les objectifs et l'approche stratégique de sa politique de sécurité nationale. Celle-ci repose sur le principe de « nation pacifique », sur la défense des intérêts du Japon et de sa prospérité, mais aussi sur la promotion de valeurs universelles et d'un ordre international. En effet, l'un des axes majeurs qui a été développé est la volonté du Japon à devenir un contributeur proactif au maintien et à la défense de la paix internationale. Aussi, le renforcement de l'alliance nippo-américaine et de la coopération avec les partenaires en matière de sécurité est également un point clé de la stratégie japonaise, afin d'améliorer l'environnement sécuritaire de la région, et d'apporter des réponses optimales aux problématiques mondiales.

(Source : Ambassade du Japon en France)

ACTUALITÉ RUSSIE

2^e édition du Colloque France-Russie, le 24 avril 2014, à Paris



La 2^e édition du Colloque France-Russie aura lieu le jeudi 24 avril 2014 à Paris (Salle Victor Hugo - Immeuble Jacques Chaban-Delmas - 101, rue de l'Université, Paris 7^e). Ce Colloque est organisé par l'Observatoire franco-russe et l'IRIS (Institut de Relations Internationales et Stratégiques), en partenariat avec le MEDEF et le CCIFR, et propose 4 tables rondes :

- Quel partenariat franco-russe en 2014 ?
- Regards croisés sur l'Ukraine et le "voisinage commun" russo-européen
- Quelles recompositions au Moyen-Orient ?
- L'avenir du secteur énergétique russe et des coopérations avec la France

Pour plus d'informations :
<http://www.iris-france.org/>

ARMENIE

Président : Patrick Devedjian, président du conseil général des Hauts-de-Seine, député

Séminaire « Tourisme en Arménie »

Le 17 février 2014, une réunion a été organisée à la région Rhône-Alpes afin de réfléchir au cadre opérationnel de l'organisation du séminaire « Tourisme en Arménie ». Ce projet s'inscrit dans le contexte très favorable au développement du tourisme en Arménie et dans le cadre des projets de coopération décentralisée franco-arméniens. Il devrait permettre au groupe-pays Arménie de CUF et au groupe-pays France en Arménie de renforcer leur travail de concertation.

Le thème proposé est celui du développement touristique en Arménie comme vecteur de développement local, de valorisation du tourisme des territoires et de participation citoyenne. Le séminaire aura pour objectif de répondre aux enjeux que connaît aujourd'hui le développement du tourisme en Arménie. Pour cela, il cible trois types d'acteurs principaux : les responsables de collectivités locales, les professionnels du tourisme et les acteurs de la société civile qui contribuent au développement du tourisme.

La réunion du groupe-pays Arménie qui devrait avoir lieu en avril ou en mai 2014 permettra aux différents acteurs impliqués dans l'organisation de ce séminaire de définir et valider le principe du séminaire ainsi que le premier draft du projet. Les actes des 2^e Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne sont en cours de relecture et bientôt disponible sur le site de CUF.

RUSSIE

Président du groupe-pays : Christian Estrosi, député des Alpes-Maritimes, maire de Nice et président de Métropole Nice Côte d'Azur

Réunion de lancement du groupe-pays Russie, le 12 février 2014



La réunion de lancement du groupe-pays Russie a eu lieu le 12 février 2014, dans les locaux de Cités Unies France.

Elle s'est tenue sous la présidence de Christian Estrosi, député des Alpes-Maritimes et président de Nice Côte d'Azur qui sera représenté par Rudy Salles, député des Alpes-Maritimes, adjoint au maire de Nice délégué

aux Relations Internationales et au Tourisme.

En présence de M. Sergey Bogolyubov, Conseiller économique de l'Ambassade de la Fédération de Russie en France, M. Jean-Michel Despax, Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales du ministère des Affaires étrangères, M. Iskander Ioussouпов, Ministre-Représentant de la République du Tatarstan en France, et une vingtaine des collectivités françaises, cette réunion était notamment l'occasion de faire le point sur l'évolution de la coopération décentralisée franco-russe et de réfléchir ensemble aux thèmes de travail possibles du groupe-pays pour les mois à venir.

Le compte rendu de cette réunion est mis en ligne à l'adresse suivante :
<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1956>

Premier forum franco-russe sur les perspectives de développement du tourisme dans les districts fédéraux sibérien et extrême-oriental, les 23 et 24 juin 2014, à Irkoutsk

La Région d'Irkoutsk et l'Ambassade de France en Russie organisent à Irkoutsk les 23 et 24 juin 2014 le premier Forum franco-russe portant sur « Les perspectives de développement du tourisme dans les districts fédéraux sibérien et extrême-oriental ».

Le tourisme est aujourd'hui un secteur en évolution rapide pour la Russie. La France, pays le plus touristique au monde depuis plus de deux décennies, a un savoir et une expertise certaine à faire valoir. Ainsi, ce forum représente l'occasion de réunir les représentants des districts fédéraux sibériens et extrême-oriental, de collectivités françaises et de nombreux experts russes et français du tourisme.

Pour plus d'informations : Ekaterina Babaeva, assistante de l'Attaché de coopération institutionnelle, Ambassade de France en Russie -tél. : +7 495 937 15 43 - courriel : ekaterina.babaeva@diplomatie.gouv.fr (Source : Ambassade de France en Russie : <http://www.coopregion.ru/fr/>)

Pour plus d'informations :

Katarina Fotic, chargée de mission (Russie)
Courriel : k.fotic@cites-unies-france.org

Simoné Giovetti, chargé de mission (Arménie, Croatie, Serbie, Europe du Sud-Est)
Courriel : s.giovetti@cites-unies-france.org

Méditerranée

PALESTINE

Président du groupe-pays : un nouveau président, ou une nouvelle présidente succèdera à Claude Nicolet, président du Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine, conseiller communautaire, communauté urbaine de Dunkerque jusqu'au début avril

Le Comité des droits du peuple palestinien présente un rapport inquiétant sur la situation dans les territoires occupés

Au cours d'une séance de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a présenté la situation et les faits relatifs aux activités de colonisations des territoires palestiniens et leurs conséquences sur les pourparlers de paix qui sont censés se conclure à la fin du mois d'avril. En effet, de nombreuses inquiétudes subsistent du fait de la poursuite « d'activités et de pratiques illégales d'occupation en dépit des pourparlers et des négociations en cours ». M. Diallo, président du Comité regrette que malgré les accords d'Oslo, « le territoire palestinien est grignoté de jour en jour » par Israël depuis 21 ans. A ce titre, la Ligue des Etats Arabes a adopté, le 10 mars 2014, la Déclaration du Caire qui estime que les dégâts occasionnés par l'occupation israélienne dépassent 7 milliards de dollars par an. Cette Déclaration demande ainsi à Israël de cesser tous les agissements illégaux au regard du droit international dans les territoires palestiniens. Depuis le 16 janvier 2014, la construction de près de 1000 nouveaux logements a été approuvée par l'Etat israélien. Le Comité a également fait écho au rapport d'Amnesty International qui a mis en évidence l'usage excessif de la force par les forces armées israéliennes, pour réprimer l'opposition à l'occupation et étouffer la liberté d'expression. Alors que la réunion conjointe du Comité et de la Ligue des Etats Arabes du 10 mars 2014 a fait de l'année 2014 celle de « la solidarité internationale avec le peuple palestinien », à un mois de la supposée conclusion des pourparlers de paix les perspectives d'un règlement du conflit sont peu encourageantes.

Par ailleurs, cette séance a été l'occasion de rappeler les inquiétudes engendrées par la situation de l'UNRWA qui a besoin de 70 millions de dollars pour boucler son budget 2014, notant que le rôle de cette organisation est crucial aux vues de la situation humanitaire désastreuse dans la bande de Gaza où la proportion des Palestiniens dépendants de l'aide humanitaire est passée de 14% à 70% en 10 ans.

Le projet le « Sentier d'Abraham »

L'AFD soutient un programme de structuration du tourisme rural en Palestine porté par le consortium d'associations Afrat et Tétrakty. Le projet pilote s'intitule le « Sentier d'Abraham ». Il vise à favoriser le développement économique local des territoires ruraux, à renforcer les acteurs locaux et la société civile, notamment dans la zone C, et à améliorer la cohésion entre la société civile et les professionnels et entre les partenaires français et palestiniens.

Les collectivités locales palestiniennes présentes le long du sentier, se sont impliquées dans le suivi de la préparation du projet, en coopération avec leurs homologues français. Le conseil général de l'Isère et son partenaire palestinien, le Gouvernorat de Bethléem, ont financé des missions exploratoires en 2012, et sont désormais les chefs de file d'une plateforme qui fédère 16 collectivités locales. Et, lors du Forum des collectivités locales européennes pour la Palestine, organisé en novembre 2013 à Dunkerque, les collectivités locales françaises et palestiniennes impliquées dans le « Sentier d'Abraham » et l'AFD ont signé un protocole d'accord pour la mise en œuvre du programme sur trois ans.

Par ailleurs, les actes du Forum des collectivités européennes pour la Palestine sont en cours de relecture et bientôt disponibles sur le site de CUF.

ACTUALITÉ MEDITERRANEE

Appel à projets Energie durable en milieu urbain

En 26 février 2014, la Commission européenne a lancé un appel à propositions pour un montant total de 8,25 millions d'euros pour le programme régional « SUDEP - projets de démonstration d'énergie durable en milieu urbain ».

Le présent appel est ouvert aux autorités locales de l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine et la Tunisie.

L'objectif principal de cet appel est de permettre la mise en œuvre des actions en faveur de l'énergie durable qui conduisent à l'amélioration de l'efficacité énergétique, à l'accroissement des économies d'énergie et à l'intensification de l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.

Les actions de doivent pas dépasser 36 mois et doivent être mises en œuvre sur le territoire des autorités locales.

L'UE accordera un degré de priorité élevé aux actions ayant un caractère innovant dans le contexte local, un degré de reproductibilité élevé dans la région et qui stimulent l'économie locale et font un usage optimal des ressources disponibles au niveau local.

Les demandes de subventions au titre du présent appel à propositions doivent être comprises entre les montants minimum de 200 000 euros et maximum de 1 million d'euros.

La date limite de soumission des notes succinctes de présentation est fixée au 23 mai 2014.

Des séances d'information seront organisées entre le 24 mars et le 4 avril 2014, dans les villes suivantes : Rabat, Tunis, Alger, Tripoli, Le Caire, Amman, Beyrouth, Ramallah et à Tel-Aviv.

De plus amples informations sur cet appel, y compris les dates définitives et autres détails organisationnels seront communiqués en temps utile sur le site de la DG DEVCO :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1393410050622&do=publi.detPUB&searchtype=QS&orderby=upd&orderbyad=Desc&PubliList=10&page=1&aoref=135429>

Méditerranée

ACTUALITÉ TUNISIE

Forum de concertation pour un Programme Concerté Pluri Acteurs (PCPA) Tunisie

Le 23 mars dernier, à Tunis, s'est tenu le Forum de concertation pour un Programme Concerté Pluri Acteurs (PCPA) Tunisie. Cette réunion, qui faisait suite à une assemblée générale du Programme Soyons Actifs/ Actives (<http://www.solidarite-laique.org/Soyons-Actifs-Actives.html>), a permis de définir les grands axes d'un futur PCPA Tunisie. Des représentants associatifs, syndicaux et des collectivités françaises (via notamment la présence de Cités Unies France et de la ville de Romans sur Isère) ont permis des échanges constructifs sur la définition du programme. L'enjeu de la participation des collectivités locales, françaises et tunisiennes, a largement été rappelé.

TURQUIE

Elections municipales en Turquie : l'AKP vainqueur des municipales

Le 30 mars dernier, les électeurs étaient appelés aux urnes en Turquie pour renouveler les conseils municipaux. En soirée, le Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, a proclamé sa victoire totale aux élections municipales en Turquie, malgré des mois de critiques et de scandales, et a aussitôt promis à tous ses opposants de leur en faire «payer le prix», s'en prenant à l'opposition et surtout aux «traîtres» de l'organisation de l'imam Fethullah Gülen, qu'il accuse de comploter contre son régime.

Après le dépouillement de 95% des suffrages exprimés, les candidats de l'AKP sont arrivés nettement en tête en recueillant 45% des suffrages, largement devant ceux de son principal concurrent, le Parti républicain du peuple (CHP, centre gauche), avec 28,5%. L'Action nationaliste MHP a, lui, obtenu 15% des voix au scrutin local. Le parti au pouvoir, qui a remporté toutes les élections depuis 2002, a également conservé le contrôle de la plus grande ville du pays, Istanbul.

Fort de ce succès, M. Erdogan, 60 ans, devrait se présenter à l'élection présidentielle en août prochain, disputée pour la première fois au suffrage universel direct. Malgré les appels au calme réitérés par le chef de l'Etat, Abdullah Gül, la crise politique qui agite le pays semble partie pour se poursuivre jusqu'à la présidentielle, notamment si M. Erdogan décide de s'y présenter.

(Source : ladepeche.fr, 31 mars 2014)

TUNISIE

Président du groupe-pays Tunisie : un nouveau président, ou une nouvelle présidente succèdera à Henri Bertholet, adjoint au maire de Romans sur Isère, jusqu'au début avril

Recherche d'intervenants territoriaux dans le cadre du partenariat CNFPT / CFAD

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) met en place, en partenariat avec le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD) tunisien, une série de séminaires de formation destinés aux collectivités territoriales et aux administrations déconcentrées tunisiennes dès cette année.

Une première formation a eu lieu, début janvier 2014 à Tunis, pour les responsables régionaux de formation, référents du CFAD dans chacun des gouvernorats tunisiens. Cette formation avait pour objet la sensibilisation des cadres référents à l'identification des besoins en formation des collectivités territoriales de leur ressort administratif. Une prochaine formation, fin mars ou début avril 2014, sera consacrée aux outils de planification prévisionnelle de la gestion financière, des ressources humaines et environnementale.

Puis, pour le premier semestre, une session de formation est prévue sur l'intercommunalité en avril/mai, à Tunis, et une autre sur les systèmes d'information géographique en juin, à Djerba. Pour ces deux dernières sessions, le CNFPT souhaiterait faire appel aux ressources d'expertise des collectivités territoriales coopérant avec des homologues en Tunisie. Il est en fait envisagé que ces sessions soient assurées par un binôme d'experts, cadre ou élu territorial-cadre du CNFPT.

De même, le CNFPT et le CFAD cherchent des propositions d'intervenant pour le second semestre 2014.

Les sessions de formation programmées porteront sur la coopération décentralisée (en septembre), le marketing territorial (en octobre) et la gestion de la voirie (en novembre/décembre).

Emmanuelle Hay (emmanuelle.hay@cnfpt.fr - tel : 02 41 22 41 30) et Andreas Korb (andreas.korb@cnfpt.fr - tél : 01 55 27 42 74) se tiennent à disposition des collectivités territoriales françaises pour de plus amples renseignements sur les objectifs et modalités d'intervention.

Pour plus d'information : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1998>

Nouvelle Constitution tunisienne : encadrement des prérogatives du pouvoir local

Le 27 janvier 2014, la nouvelle Constitution de la République tunisienne a été promulguée. Cette dernière précise dans le chapitre VII (Art. 131 à 142) l'organisation et les prérogatives du pouvoir local. Ces articles consacrent le principe d'une organisation décentralisée de la Tunisie.

La Constitution (traduction non-officielle fournie par le Projet du PNUD de soutien au processus constitutionnel) est téléchargeable à l'adresse : <http://www.tn.undp.org/content/tunisia/fr/home/press-center/articles/Newconstitutionahistoriclandmarkonjourneytodemocracy/>

Méditerranée

LIBAN

Président du groupe-pays : un nouveau président, ou une nouvelle présidente succèdera à Jean-Michel Daclin, adjoint au maire de Lyon, jusqu'au début avril

Programme concerté Liban : organisation d'une mission d'étude sur les métiers de la fonction publique territoriale



Dans le cadre du « programme concerté Liban », porté par les collectivités françaises du groupe-pays Liban de Cités Unies France (régions Ile de France et Rhône Alpe, conseil général du Territoire de Belfort, communauté urbaine de Lyon, villes de Marseille, Paris, Nogent

sur Marne, Ormesson sur Marne, Eybens, Nice), une visite d'étude réunissant les élus et cadres dirigeants de huit collectivités libanaises (Beyrouth, Tripoli, Jezzine, Kab Elias, Brittal, Jbeil Byblos, Chouf Souejjani, Zghartha-Eden), s'est déroulée les 10, 11 et 12 février 2014, à Angers, Nantes puis Paris. Cette action s'inscrit en complémentarité du Programme National d'Appui aux municipalités libanaises coordonné par le Bureau CGLU/BTVL (Bureau Technique des Villes Libanaises).

Cette mission d'étude, organisée en collaboration avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), avait pour objectifs de permettre aux participants libanais de mieux connaître la réalité de la décentralisation en France. En échangeant avec le CNFPT, la communauté d'agglomération d'Angers, la ville de Trélazé, et Nantes Métropole, cette réalité a été abordée sous l'angle des politiques publiques en matière de développement territorial, du développement et de l'organisation des compétences des ressources humaines.

A Paris, une réunion d'échanges avec les partenaires français a permis de dégager les impressions des stagiaires sur les structures rencontrées et d'envisager les perspectives de coopération entre les collectivités françaises et libanaises.

La réunion organisée avec Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'Etat, de la Fonction publique et de la Décentralisation, a permis d'aborder la question des relations entre l'Etat français et les collectivités territoriales françaises et les enjeux de la décentralisation.

Enfin, une réception organisée à l'Ambassade du Liban en France a permis de signer officiellement la convention de partenariat entre le conseil général de l'Aude et les villes de Zgharta-Eden et Jbeil Byblos.



MAROC

Président du groupe-pays : un nouveau président, ou une nouvelle présidente succèdera à Jacques Rocca Serra, adjoint au maire de Marseille, jusqu'au début avril

Réunion de organisations membres et partenaires du Programme Concerté Maroc, le 4 avril 2014

La réunion de organisations membres et partenaires du Programme Concerté Maroc (PCM) se tiendra le 4 avril prochain, de 10h00 à 13h00, au 22 rue Corvisart, 75013 Paris, dans les locaux de l'UNSA.

Les points prévus à l'ordre du jour pour cette réunion sont :

- actualités du PCM et bilan de la troisième phase ;
- présentation de la proposition de programme soumise à l'AFD et échange autour des partenariats à développer ;
- présentation de la délégation de représentants de conseils de jeunes mobilisés pour une visite d'échange organisée par le REMAJEC, Solidarité Laïque et l'ANACEJ.

Les collectivités du groupe-pays Maroc intéressées sont invitées à y prendre part.

Pour plus d'information sur le PCM : <http://pcm.ma/>

Pour confirmer la participation : Marion Boinot, responsable Géographie Bassin Méditerranéen - tél +33(0)1.45.35.13.13 - Fax : +33(0)1 45 35 47 47 - Courriel : mboinot@solidarite-laïque.org



Pour plus d'informations :

Simoné Giovetti, chargé de mission (Palestine, Israël, Réseau européen COEPPPO)

Linda Naïli, chargée de mission (Algérie)

Virginie Rouquette, chargée de mission (Liban, Tunisie, Maroc)

Astrid Frey, chargée de mission (Turquie)

Courriel : s.giovetti@cites-unies-france.org

Courriel : l.naïli@cites-unies-france.org

Courriel : v.rouquette@cites-unies-france.org

Courriel : a.frey@cites-unies-france.org

Présidente du groupe-thématique : un nouveau président, ou une nouvelle présidente succèdera à Hélène Vincent, adjointe au maire de Grenoble en charge de la jeunesse, jusqu'au début avril

Service Volontaire Européen (SVE)

Interview de Salima BOUDOUKHA, chargée de mission SVE à l'Agence française du programme européen Erasmus+ Jeunesse et Sport

1. Pouvez-vous nous présenter le SVE et ses objectifs ?

Pour commencer il est nécessaire de présenter le cadre dans lequel s'inscrit le dispositif du Service Volontaire européen (SVE).

Le SVE a été créé en 1996. De 2007 à 2013, il était un des volets phares du programme communautaire d'éducation non formelle « Jeunesse en action ». Depuis le 1^{er} janvier 2014, le SVE est une des actions du volet Jeunesse du nouveau programme de l'Union européenne : Erasmus+.

Erasmus+, en effet, propose une approche intégrée et simplifiée des sept programmes existants des secteurs éducation, formation et jeunesse, à travers trois actions-clés : la mobilité, la coopération et la réforme des politiques de jeunesse.

On retrouve donc le Service volontaire européen dans l'action-clé 1 du programme : la mobilité.

Le dispositif du SVE, concrètement, est une opportunité pour les jeunes âgés de 17-30 ans d'exprimer leurs engagements personnels de façon non rémunérée et à temps plein par le biais d'un service volontaire allant jusqu'à 12 mois maximum dans un autre pays au sein ou en dehors de l'Union européenne (50 pays européens et d'autres dans le reste du monde). Les volontaires, sans qu'il leur soit demandé de diplômes ou de compétences spécifiques - et j'insiste sur ce point - ont ainsi la possibilité de contribuer aux missions quotidiennes des organisations qui les accueillent (associations, collectivités, etc). Les thèmes des projets sont très variés : information des jeunes, animation socio-culturelle, protection sociale, aide aux personnes en difficultés, protection de l'environnement, NTIC et éducation aux médias, économie sociale et solidaire, coopération au développement, etc.

Une véritable expérience de vie pour ces jeunes qui peuvent, en plus, acquérir et développer de nombreuses compétences utiles à leur insertion socio-professionnelle.

Quelques chiffres, pour 2012, environ 8000 jeunes ont participé au Service volontaire européen en Europe dont plus de 800 jeunes français !

2. Pourquoi avoir élargi le SVE à la zone Méditerranée et quelle en est la procédure d'accès ?

En réalité, rien n'a été élargi spécifiquement à la zone Méditerranée. Les pays du sud de la Méditerranée, faisant partie de la politique européenne de voisinage de l'UE, étaient déjà éligibles au dispositif du SVE. On envoyait des jeunes dans les pays dit « Méda » et vice versa. La nouveauté, ici, c'est que dès 2015 les structures des pays Méda seront accréditées comme toutes les autres structures qui font du SVE en Europe. Par accréditation, on entend garantir ainsi la qualité des projets et le respect de la charte SVE. En pratique, les structures remplissent un dossier, y présentent leurs objectifs et on étudie ainsi la faisabilité du projet SVE et s'il correspond bien à la philosophie du programme.

Pour les pays Méda, le processus d'accréditation comme je le disais, vient d'être lancé cette année. D'ailleurs l'Agence française Erasmus+ Jeunesse & Sport ainsi que le centre de ressources Salto-Youth EuroMed & Bonnes pratiques qui y est rattaché, participent à la démarche et aux travaux d'accréditation. Cette « labellisation » des structures assurera ainsi la qualité des projets de service volontaire et permettra également de promouvoir le travail de jeunesse de ces pays. Et surtout elles apparaîtront dans la grande base de données des structures, sur le portail européen de la jeunesse, que tous les jeunes consultent lorsqu'ils recherchent un projet d'accueil SVE !

3. De quelle façon les collectivités territoriales peuvent-elles s'approprier le SVE ?

En étant structure d'envoi, d'accueil, coordinatrice voire les trois !

De plus en plus de collectivités territoriales s'investissent et s'impliquent dans des projets SVE. Le SVE devient alors pour elles un incroyable outil d'inclusion pour les jeunes mais aussi un vecteur de dynamisme au sein de la collectivité. Le SVE est un véritable outil au service des différentes politiques au bénéfice de la jeunesse - insertion, Europe, employabilité, mobilité, social, éducation, formation - du développement local et des partenariats.

Accueillir un jeune est une véritable plus-value pour la structure et une preuve d'ouverture interculturelle qui ne peut qu'avoir un impact positif sur le public ou son environnement. Et pour les collectivités qui accompagnent les volontaires en tant que structures d'envoi, elles jouent un rôle central dans la démarche d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

4. Agenda des appels à projet :

Je vous rappelle qu'il faut d'abord faire une démarche d'accréditation au préalable auprès de l'Agence.

Une des nouveautés du programme en 2014 est la dématérialisation des procédures. Tout se passe en ligne. Mais vous pouvez bien entendu nous contacter à l'Agence ou vous rapprocher du correspondant régional de votre DRJSCS.

Pour des informations plus techniques, je vous invite à consulter le guide du programme - la référence avec tous les critères et les conditions requises pour être éligible. Il est disponible en ligne sur notre site : www.erasmusplus-jeunesse.fr

Vous pourrez également y trouver des témoignages.

Donc pour cette année, il reste encore deux dates limites pour demander une subvention pour un projet d'accueil ou d'envoi SVE :

- le 30 avril, à 12h00 (heure de Bruxelles) pour les projets démarrant entre le 1^{er} août 2014 et le 28 février 2015,
- et le 1^{er} octobre pour les projets démarrant entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015.

Contact : boudoukha@injep.fr

Site Internet : www.erasmusplus-jeunesse.fr

Groupe thématique Jeunesse au Forum de l'action internationale des collectivités, les 3 et 4 juillet 2014

Deux événements, portant sur le programme national Priorité Jeunesse et le nouveau programme européen Erasmus+, seront organisés par le groupe Jeunesse de Cités Unies France lors de la 5^{ème} édition du Forum de l'action internationale des collectivités, au Palais des Congrès.

Pour plus d'informations :

Linda Naili, chargée de mission (Jeunesse)

Courriel : l.naili@cites-unies-france.org

ACTUALITÉS JEUNESSE

Événement YES, YOUTH EMPOWERED BY SKILLS, le 13 mai 2014, à Roubaix

L'ADICE (Association pour le Développement des Initiatives Citoyennes et Européennes) organise à Roubaix un événement européen YES, YOUTH EMPOWERED BY SKILLS. Cet événement s'adresse aux organisations, autorités publiques, associations, écoles et entreprises travaillant les domaines de l'inclusion sociale, de l'employabilité et sur des projets européens.

Pour plus d'informations :

<http://www.adice.asso.fr/?p=2374>

Contact : yes@adice.asso.fr

Séminaire « Partir ou pas ? », les 19 et 20 juin 2014

Cités Unies France, l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et France Volontaires organisent un séminaire les 19 et 20 juin 2014, afin de fournir aux participants les ressources nécessaires à la mise en œuvre de projets à l'international dans les conseils de jeunes.

Pour plus d'informations :

<http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1989>

Contact : jeunesse@cites-unies-france.org

Forum mondial de la démocratie 2014, du 3 au 5 novembre 2014

Le Conseil de l'Europe organise un forum à Strasbourg sur le thème « De la participation à l'influence : la jeunesse peut-elle redynamiser la démocratie ? » Les organisations qui souhaitent y présenter un exemple/une initiative favorisant la participation des jeunes sont invitées à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt avant le 30 avril 2014.

Pour plus d'informations :

<http://www.coe.int/fr/web/world-forum-democracy>

Contact : forum_democracy@coe.int

Thématiques

ACTUALITÉ

Publication par le CIHEAM de « Mediterra 2014 »

Dans un contexte de mondialisation et d'une Méditerranée en plein bouleversement sociopolitique, le développement du commerce agricole méditerranéen est de plus en plus déterminé par les capacités des pays à se doter d'infrastructures modernes pour fluidifier les échanges, faciliter la circulation des marchandises et garantir une meilleure sécurité alimentaire. Articulé autour des évolutions économiques du commerce agricole méditerranéen (flux avec l'Europe, les États-Unis, le Brésil, l'Asie, l'Afrique subsaharienne), des défis logistiques qui se posent pour l'échange des produits stratégiques (céréales, fruits et légumes, viandes, huile d'olive, poissons, etc.) et de l'état des infrastructures qui conditionnent le commerce (ports, corridors, plates-formes multimodales, chaîne du froid, etc.), « Mediterra 2014 » traite également des questions liées à la durabilité, à l'équilibre territorial et à la stratégie des acteurs des politiques publiques (importance croissante du cadre normatif, lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore rôle des collectivités locales).

Recueil d'expertises mutualisées et outil d'aide à la décision « Mediterra » fait intervenir plus de 70 experts internationaux avec l'objectif de fournir aux décideurs politiques, aux professionnels et aux chercheurs les clés de lecture et les indicateurs stratégiques essentiels sur la région méditerranéenne.

Le chapitre 27 traite du transport et de la logistique (enjeux territoriaux et rôle des autorités locales et régionales) et met l'accent sur la planification de la logistique urbaine en alimentation.

Pour commander ou télécharger cet ouvrage : <http://www.ciheam.org/index.php/fr/publications/mediterrra-2014>



AGRICULTURE, DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE

L'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF) et les collectivités françaises : suites de la réunion du 6 février 2014, à Cités Unies France



Le compte rendu de la réunion du 6 février 2014 : « Agriculture familiale, alimentation et coopération décentralisée - réunion d'état des lieux et de cadrage avec les collectivités françaises engagées » a été diffusé aux participants et collectivités intéressées. Il sera bientôt téléchargeable sur le site de Cités Unies France.

Parmi les informations communiquées à cette occasion :

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) vous invite à découvrir la plateforme, les ressources et le festival de films documentaires ALIMENTTERRE : www.alimenterre.org ; www.festival-alimenterre.org

Lancée en 2000, la campagne ALIMENTTERRE, animée par le CFSI, contribue à promouvoir le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire. En 2014, elle s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale. Le Festival de films ALIMENTTERRE, temps fort de la campagne, met en débat les enjeux agricoles et alimentaires au sein de notre société, en donnant aussi la parole aux populations du sud. Entre le 15 octobre et le 30 novembre, le Festival invite à des projections d'une sélection de 5 à 7 documentaires. Depuis sa création en 2007, il n'a cessé de croître à l'échelle nationale et même au-delà. En 2013, il a rassemblé plus de 54 000 spectateurs lors de 935 projections-débats organisées par plus de 700 acteurs locaux de 12 pays.

Les collectivités locales sont de plus en plus nombreuses à s'impliquer aux côtés des associations. Informations complémentaires :

- pôle ALIMENTTERRE référent en région ou par département : <http://www.festival-alimenterre.org/relais-festival>

Contacts : Mathilde Bonnard, responsable programme Publics et Réseaux (alimenterre@cfsi.asso.fr) ; Hélène Basquin, chargée de programme ALIMENTTERRE (basquin@cfsi.asso.fr) ; Isabelle Duquesne, responsable du programme Agriculture et alimentation (duquesne@cfsi.asso.fr)

L'organisation d'une conférence est confirmée lors du Forum de l'action internationale des collectivités, les 3 et 4 juillet 2014, au Palais des Congrès de Paris.

Une exposition itinérante AFD-CIRAD sur l'agriculture familiale est proposée aux collectivités à l'occasion de l'AIAF 2014, sous réserve de disponibilités.

Pour connaître les modalités et la programmation : Christiane Jacquet (christiane.jacquet@cirad.fr) et Frédérique Causse (frederique.causse@cirad.fr)

Les collectivités et comités de jumelage investis dans des réflexions et actions dans les domaines agricoles, alimentation, développement rural, sécurité alimentaire et domaines connexes sont invités à les faire connaître.

Pour plus d'informations :

Constance Koukoui, chargée de mission (Sécurité alimentaire)

Courriel : c.koukoui@cites-unies-france.org

Thématiques

CRISES ET REHABILITATION

Participation de CUF à la Conférence nationale humanitaire

Le ministère des Affaires étrangères a organisé, le 31 mars dernier, la deuxième édition de la Conférence nationale humanitaire. Cette conférence a été l'occasion d'aborder deux thèmes au cœur des réflexions actuelles de l'humanitaire français :

- Comment améliorer les conditions d'intervention des acteurs humanitaires dans les pays en situation de crises complexes et/ou structurellement fragiles ?
- Comment accompagner les grandes évolutions en cours et aider les acteurs français de l'humanitaire à se repositionner ?



Quatre table rondes étaient organisées afin que chaque acteur puisse se positionner sur les grandes thématiques du domaine de l'humanitaire :

« Quels types d'interventions dans les situations d'urgence complexe et de fragilité » ; « Les acteurs humanitaires : vers une recomposition du paysage » ; « Urgence-Réhabilitation-Développement : tendance et défis » ; « Les défis à moyen-terme : quelle place pour les ONG françaises dans un univers humanitaire mondialisé et concurrentiel ? ».

La conférence a été l'occasion de mettre en avant des thématiques et préoccupations nouvelles ainsi que des perspectives d'évolution pour l'action humanitaire : la dégradation du contexte sécuritaire pour les acteurs humanitaires et l'augmentation des contextes de crise dans le monde ; la nécessité de lier le travail de l'urgence aux politiques de développement ; le défi d'optimiser l'articulation des différents acteurs et de renforcer la transversalité de leurs actions ; la responsabilité des Etats de ne pas nuire et de mettre en place des interventions efficaces ; l'émergence de nouveaux acteurs importants dans le monde humanitaire : les pouvoirs publics, les entreprises, les acteurs de la société civile du sud et les collectivités locales, etc.

La participation de CUF à cette conférence et l'intervention de Bertrand Gallet, directeur général de CUF, dans la deuxième table ronde a permis de présenter et de promouvoir le rôle des collectivités locales françaises dans l'action humanitaire.



Calendrier des conférences et plateformes régionales sur la réduction des risques des catastrophes :

L'UNISDR (Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques des catastrophes) organise des consultations pour le développement d'un cadre d'action pour la réduction des risques des catastrophes post-2015. Ces consultations résulteront à l'organisation d'une grande conférence sur la réduction des risques des catastrophes en 2015, à Sendai (Japon), qui verra naître un nouvel outil pour la réduction des risques des catastrophes, approuvé par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Dans ce cadre, une série de conférences et de plateformes régionales seront organisées tout au long de l'année 2014. Ces temps d'échanges et de réflexions sont des éléments clés pour les gouvernements locaux, les villes, leurs partenaires et toutes les autres parties prenantes car ils permettent de s'assurer que leurs points de vues et opinions soient pris en compte et inclus dans les déclarations/résultats. Les recommandations issues de ces plateformes régionales contribueront directement au processus final de négociations pour l'approbation du cadre d'action pour la réduction des risques des catastrophes post-2015, également appelé « Hyogo Framework for Action 2 » (HFA2).

CGLU est associée à la préparation de la conférence de Sendai.

Voici le calendrier des sessions qui concernent les gouvernements locaux :

1-2 avril 2014 : Consultation régionale sur l'Asie du centre et le sud-Caucase, Almaty, Kazakhstan

5-9 mai 2014 : 5^e plateforme régionale pour la réduction des risques des catastrophes, Abuja, Niger

27-29 mai 2014 : 4^e plateforme régionale américaine pour la réduction des risques des catastrophes, Guayaquil, Equateur

9-12 juin : 2^e conférence arabe sur la réduction des risques des catastrophes, Sharm El Sheikh, Égypte

23-26 juin 2014 : 6^e conférence ministérielle asiatique pour la réduction des risques des catastrophes, Bangkok, Thaïlande

6-8 octobre 2014 : 5^e réunion annuelle du forum européen pour la réduction des risques des catastrophes, Madrid, Espagne

Pour plus d'informations :

Simoné Giovetti, chargé de mission (Crises et réhabilitation)

Courriel : s.giovetti@cites-unies-france.org

Thématiques

Fonds de solidarité pour les autorités libanaises confrontées à l'afflux de réfugiés syriens

Cités Unies France a rencontré, le 12 février dernier, une délégation d'élus libanais. L'objet de cette rencontre était de réfléchir ensemble au projet qui pourrait être mis en œuvre grâce aux 45 000 euros récoltés par le biais du fonds de soutien aux autorités libanaises confrontées à l'afflux de réfugiés syriens sur leur territoire. Ce premier échange a permis l'émergence d'hypothèses de travail et de propositions d'actions concrètes sur le terrain. Il a été proposé que ces actions soient ciblées sur la commune de Kab Elias et sur la communauté de commune de la Bekaa centrale. Ces collectivités n'ont pas les ressources nécessaires pour faire face à l'afflux de réfugiés syriens et ont exprimé des besoins matériels et d'expertise importants.

Ces actions permettraient d'affirmer la place et le rôle des collectivités locales libanaises dans la gestion de la crise aux côtés des ONG et agences internationales ; d'appuyer les collectivités dans l'apport d'un soutien aux réfugiés ; de prévoir un bénéfice à court ou moyen terme pour les populations hôtes ; et de démontrer qu'il est possible de mettre en œuvre un projet efficace, et ayant un impact réel, avec une enveloppe modeste. Le conseil général du territoire de Belfort a également proposé, en complément de ce projet, de mettre en œuvre une action mobilisant directement son expertise dans le domaine de la santé et de la gestion des eaux usées.

Le travail d'identification des besoins des autorités locales libanaises se poursuit et la ville de Kab Elias a fait part d'une situation critique à l'approche de l'été au regard de la pénurie d'eau et à la sécheresse que connaît le territoire. Le manque d'eau met en danger la santé des habitants, en augmentant le risque de propagation d'épidémie et en limitant l'accès à l'hygiène et affecte les cultures agricoles qui représentent une part importante de l'économie de la ville. Ainsi, l'accès à l'eau est la priorité urgente pour la ville de Kab Elias et ses 16 campements informels.

Projet en collaboration avec l'AFD

La proposition de projet de Cités Unies France en partenariat avec l'ONG AC-TED, en réponse à l'appel à projet lancé par l'AFD destiné aux ONG, qui prévoyait d'améliorer les conditions de vie pour les réfugiés et les communautés d'accueil affectées par la crise syrienne en Jordanie et au Nord-Liban, en renforçant la mise à disposition de services par les municipalités a été rejetée.

CRISES ET REHABILITATION

PHILIPPINES

Fonds de soutien aux municipalités des Philippines après le passage du typhon Haiwan

La Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) a réalisé une mission exploratoire aux Philippines, du 16 au 21 février 2014, au nom du groupe Ressources de CGLU. Elle a rencontré différents acteurs philippins, tels que le directeur exécutif de la Ligue des municipalités des Philippines, un représentant du ministère de l'Intérieur et des Gouvernements locaux, des représentants de la Banque asiatique de développement, afin de réfléchir au soutien à apporter aux gouvernements locaux après le passage du Typhon Haiyan. Plusieurs points intéressants sont ressortis de ces différentes rencontres.

Le gouvernement a fait de la reconstruction de l'archipel sa priorité et a fourni une évaluation des dommages, de l'impact économique et d'un plan de redressement de l'archipel, qui estime à plus de 8 milliards de dollars le coût total de la réhabilitation des Philippines.

Le thème « Building Back Better » sera le fil conducteur de la phase de reconstruction. Les dommages estimés pour les biens des gouvernements locaux s'élèvent à près de 100 millions de dollars. Une étude est en cours pour déterminer les besoins des villes sinistrées et leurs ressources dans l'effort de reconstruction. Le plan de réhabilitation prévoit que les gouvernements locaux jouent un rôle crucial dans sa mise en œuvre pour garantir une réponse adaptée aux conditions locales et promouvoir l'engagement des communautés. Les gouvernements locaux auront ainsi besoin de soutien, notamment pour renforcer leurs capacités.

Enfin, deux défis ont été soulignés : la coordination entre les différents acteurs qui devront tenir compte des priorités gouvernementales afin d'assurer la réussite du processus, et la nécessité de focaliser une partie du soutien apporté aux gouvernements locaux sur la problématique de la réduction des risques et la préparation aux éventuelles prochaines catastrophes naturelles.

CUF et tous ses partenaires, membres du groupe Ressources de CGLU, préparent désormais la mission de cadrage technique qui aura pour objectif de déterminer les projets à réaliser sur place pour soutenir les gouvernements locaux dans les efforts de reconstruction aux Philippines. Une réunion du comité des donateurs sera également bientôt organisée dans ce but.

Par ailleurs, CUF tient à remercier les 46 collectivités territoriales qui ont abondé le fonds à ce jour : le conseil général de Loire-Atlantique, le conseil général de Meurthe-et-Moselle, la communauté de communes du Pays de Liffré, Grenoble Alpes Métropole, ainsi que les communes d'Arcueil, Suresnes, Liffré, Lavau, Saint-Die, Rilhac Rancon, Chasné-sur-Illet, Maxéville, Besançon, Arc les Gray, Saint-Etienne, Bonrepos-sur-Aussonnelle, Saint-Nazaire, Grenoble, Vittel, Luisant, Gennevilliers, Aiffres, Poissy, Nanterre, Châtellerauld, Epernay, Eybens, Arnage, Mulhouse, La Bresse, Caen, Fos-sur-Mer, Orvault, Angers, Saint-Herblain, Brive, Perpignan, Angoulême, Moitron-sur-Sarthe, Eragny sur Oise, Toulouse, Lamballe, Fosse, Fougères, Chinon, Lannion et Bordeaux.

Pour consulter le rapport de la première mission exploratoire du groupe ressource de CGLU qui a lieu du 16 au 21 février 2014 : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article2000>

Pour consulter la synthèse du plan de réponse proposé par le gouvernement philippin : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article2001>

CULTURE

Appel à candidatures pour le Sommet Culture de CGLU en 2015

Depuis le Congrès constitutif de Paris, la culture a été au cœur de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), avec l'adoption de l'Agenda 21 de la culture (mai 2004), le document de Position « La culture, quatrième pilier du développement durable » (novembre 2010), la présence clé dans les activités de la Taskforce mondiale sur l'après-2015 (depuis mars 2013) et les activités de la Commission Culture de CGLU, présidée par la ville de Lille.

Le Congrès Mondial de CGLU en octobre 2013, à Rabat, a confirmé l'importance de la culture en tant que dimension essentielle du développement durable des villes, des régions et des gouvernements locaux. A cette occasion, le Conseil Mondial est convenu de renouveler l'Agenda 21 de la culture. Les membres et partenaires de CGLU pensent que ce nouveau document sur la culture et le développement durable devra (a) s'appuyer sur les réussites de l'Agenda 21 de la culture, (b) actualiser ses recommandations, avec une orientation plus claire vers la mise en œuvre de politiques, et (c) octroyer une plus grande importance à la promotion des bonnes pratiques, avec plus d'échanges (peer-review, expertise).

Le processus d'élaboration du nouvel Agenda 21 de la culture a débuté en 2013, au sein de la Commission Culture de CGLU à Lille-Métropole, Buenos Aires et Rabat, et se poursuivra en 2014 sous différents formats : réunions, séminaires, articles, questionnaires et visites dans des villes pilotes. Ce processus se conclura sur un important événement : un « Sommet Culture de CGLU ». L'organisation de ce Sommet offrira une visibilité internationale remarquable à son hôte. Si votre gouvernement local/régional ou votre association de gouvernements locaux est intéressé par cette opportunité et remplit les conditions détaillées dans les termes de référence, nous aurons plaisir à recevoir votre candidature.

Le secrétariat mondial de CGLU invite à faire parvenir les candidatures des gouvernements locaux / régionaux ou les associations de gouvernements locaux - avant le 28 mai 2014 - à : UCLGExBu@uclg.org, en mettant en copie : coordination@agenda21culture.net.

Pour plus d'informations :

https://dl.dropboxusercontent.com/u/63774326/0.CIRCULARS2014/Circular_7_2014_Culture_Summit/Culture_Summit_of_UCLG_ToR.pdf

Forum de Chaillot : « Avenir de la Culture, avenir de l'Europe », les 4 et 5 avril 2014

Les 4 et 5 avril prochains, Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, organise au Théâtre National de Chaillot le « Forum de Chaillot - Avenir de la Culture, avenir de l'Europe. » À cette occasion se tiendront une journée et demie de débats sur l'avenir des politiques culturelles en Europe, ainsi qu'une réunion des ministres européens de la Culture à l'initiative de la ministre.

Le « Forum de Chaillot » permettra d'aborder les principaux enjeux de politique culturelle à l'ère numérique : droit d'auteur, protection de la diversité culturelle, financement de la création, régulations, démocratisation culturelle, rôle du secteur culturel dans le développement et la cohésion sociale en Europe.

Pour plus d'informations : www.forum-chaillot.fr

TOURISME RESPONSABLE

Présidente du groupe thématique : Maryvonne Blondin, sénatrice, conseillère générale du Finistère déléguée à la coopération décentralisée et à la langue bretonne

Prochaine réunion du groupe thématique Tourisme responsable

La prochaine 'journée terrain' du groupe Tourisme responsable, se tiendra le 23 mai 2014 en Finistère, en présence d'un grand nombre de partenaires institutionnels, sur le thème suivant : « promouvoir le tourisme durable en zones sensibles ».

Les Assises du tourisme se terminent

Lancées par le Président de la République, les Assises nationales du tourisme avaient l'ambition de mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière touristique autour d'un objectif de dynamisation du secteur, décliné autour de l'offre française et l'amélioration de l'accueil.

L'attractivité de la France n'est plus à prouver, les sept groupes de travail pilotés par deux ministres et constitués d'un panel d'acteurs diversifiés, devaient plancher sur des propositions contribuant à atteindre « la première place d'Europe en matière de recettes touristiques », comme indiqué dans le communiqué des Assises.

Le pari de la transversalité a été relevé. Un seul regret, l'approche tourisme durable a été assez peu évoquée dans les différents groupes de réflexions. Le tourisme responsable est pourtant une approche qui fait écho et est transversale aux neuf défis identifiés lors de ces Assises.

CUF n'a pas participé à ces Assises dont l'objet était local, mais s'y est intéressée par le biais de ces réseaux partenaires. L'action extérieure des collectivités dans le domaine de tourisme aurait pu, dans ce contexte, être proposée comme un outil pour mieux connaître les besoins des clientèles émanant de ces pays, élément de réciprocité.

Agenda de la coopération décentralisée

Un an après la fin des Assises du développement et de la solidarité internationale

Le 1^{er} mars 2013, François Hollande a clôturé les Assises du développement et de la solidarité internationale. Ces Assises ont montré la volonté des pouvoirs publics de créer et maintenir un dialogue avec les ONG, collectivités territoriales, syndicats, entreprises et universitaires autour de l'agenda mondial et de la politique de coopération de la France.

Un an plus tard, une position de la France sur le post-OMD a été adoptée, les acteurs non gouvernementaux sont régulièrement consultés : les prochains objectifs devront d'adresser à tous les pays, être donc universels et intégrer les trois piliers du développement durable.

La création d'un Conseil National du Développement et de la Solidarité Internationale (CNDSI) a été actée ; ce Conseil aurait dû se réunir pour la première fois le 4 avril. Pour la première fois dans l'histoire de la 5^e République, une loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI) est en cours de discussion au Parlement – elle sera présentée début mai au Sénat. Le projet de loi consacre pour la première fois l'approche par les droits, la participation des personnes en situation de pauvreté et le soutien aux agricultures familiales.

Côté « innovations », Emmanuel Faber et Jay Naidoo ont rendu leur rapport « Innover par la mobilisation des acteurs : une nouvelle approche de l'aide au développement » fin mars. Parmi ses nombreuses recommandations, ce rapport appelle à une plus grande créativité pour permettre aussi aux entreprises d'apporter leur part au développement. De même, le dialogue amorcé avec 100 porteurs d'innovations pour le développement durable le 5 décembre dernier sera prolongé.

Plus d'informations sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement-et/forum-afrique-100-innovations-pour/>
(Sources : CUF, Coordination SUD, MAE)

EDUCATION A LA CITOYENNETE MONDIALE

Présidente du groupe thématique : Véronique Moreira, vice-présidente du conseil régional de Rhône-Alpes chargée de la coopération solidaire

Prochaine réunion du groupe thématique Education à la citoyenneté mondiale (ECM)

En lien avec l'équipe de la coordination nationale de la Semaine de la solidarité internationale, le groupe ECM de Cités Unies France se penchera sur la construction d'un argumentaire incitant les collectivités territoriales à s'engager dans la Semaine. Dans une même dynamique commune, des « fiches pratiques » verront le jour autour du rôle des collectivités dans la Semaine.

Une édition réussie pour la rencontre des acteurs de la Semaine de la solidarité internationale

Les 21 et 22 mars 2014, une centaine de participants se retrouvaient autour du projet de la Semaine de la solidarité internationale : bilan 2013, échanges de pratiques, ateliers autour de l'existant et exercice de prospection : que sera la Semaine demain ? Animé par l'équipe de la Semaine, des administrateurs, des coordinations en région de la Semaine, des membres du comité de pilotage, des acteurs locaux ou encore par l'équipe de consultant accompagnant l'évaluation prospective du triennal, différents temps se sont succédés. Ce moment fort a permis de partager l'information sur le projet aujourd'hui et de se projeter dans l'avenir. Une dizaine de collectivités ont participé à ce moment, faisant ainsi valoir leur point de vue. Une fois de plus, le rôle croissant des collectivités dans ce projet décentralisé d'envergure nationale -plus de 7000 animations en 2013- a été souligné.

L'édition 2014 de la Semaine de la solidarité internationale se tiendra du **15 au 23 novembre**. Comme à l'accoutumée, vous trouverez l'ensemble des informations concernant la préparation de cette Semaine (coups de pouce, idées, adresses utiles, outils) sur le site : www.lasemaine.org.

POLITIQUES SOCIALES

Président du groupe thématique Politiques sociales : André Viola, président du conseil général de l'Aude

Le 2 avril 2014, Solidarité laïque restitue et met en débat dix ans du programme inter-pays d'appui aux droits des enfants et à leurs familles, le PROCOPIL. A cette occasion, le président du groupe thématique Politiques sociales, André Viola, prendra la parole pour faire le point sur les politiques locales de l'enfance et les liens possibles avec la société civile.

Pour plus d'informations :

Astrid Frey, chargée de mission (Education à la citoyenneté mondiale)
Courriel : a.frey@cites-unies-france.org



Le 5^{ème} Forum de l'action internationale des collectivités aura lieu les jeudi 3 et vendredi 4 juillet 2014, au Palais des Congrès de Paris, 2, place de la Porte Maillot, M^o Porte Maillot. **Les inscriptions au Forum se feront en ligne, à**

partir du 15 mai 2014, sur le site dédié au Forum ou accessible via le site de Cités Unies France. A ce moment-là, vous recevrez une invitation officielle vous précisant les modalités d'inscription.

Nous comptons sur votre présence à ce Forum dédié à l'activité internationale des collectivités territoriales, occasion unique de valoriser cette coopération décentralisée à laquelle nous tenons et qui nous réunit à Cités Unies France. L'évènement, soutenu, entre autres, par le MAE (DAECT) et l'AFD, est devenu, en quelques années, LE rendez-vous annuel des acteurs de la coopération décentralisée, collectivités, institutions, entreprises, associations, chercheurs,...

Pour plus d'informations : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1942>

Agenda de la coopération décentralisée

INTITULÉ	LIEU	DATE	INITIATIVE
4 ^e Sommet entre l'UE et l'Afrique	Bruxelles	2 - 3 avril	Union européenne / Union africaine
Réunion du groupe thématique Education à la citoyenneté mondiale	Paris	4 avril	CUF
Réunion de organisations membres et partenaires du Programme Concerté Maroc	Paris	4 avril	PCM / CUF
4 ^{ème} atelier d'apprentissage « Stratégies participatives d'internationalisation » (AL-LAs)	Medellin, Colombie	4 - 5 avril	Projet AL-LAs
7 ^{ème} Forum urbain mondial	Medellin, Colombie	5 - 11 avril	ONU Habitat
Réunion du groupe-pays Bénin	Paris	15 avril	CUF
Réunion du groupe-pays Niger	Paris	22 avril	CUF
2 ^{ème} édition du Colloque France-Russie	Paris	24 avril	IRIS (Institut de Relations Internationales et Stratégiques)/ MEDEF/ CCIIFR
Réunion du groupe-pays Mali	Paris	6 mai	CUF
2 ^{ème} réunion du comité de pilotage français des 4 ^{èmes} Rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise	Paris (Sénat)	6 mai	Comité de pilotage/ Région d'Alsace
Bureau exécutif de Cités Unies France	Paris	13 mai (après midi)	CUF
Événement « <i>Yes, Youth Empowered by Skills</i> »	Roubaix	13 mai	Association pour le Développement des Initiatives Citoyennes et Européennes - ADICE
Réunion du groupe-pays Togo	Paris	14 mai (à confirmer)	CUF
Réunion sur la gestion des centres historiques : « Villes créatives, villes du 21 ^{ème} siècle »	La Havane, Cuba	20 - 23 mai	Programme des Nations Unies pour le Développement
Réunion du groupe thématique Tourisme responsable	Finistère	23 mai	CUF
Semaine Amérique Latine et Caraïbes en France	France	26 mai - 1 ^{er} juin	
Colloque sur les villes durables	Paris (Sénat)	28 mai	Institut des Amériques

Agenda de la coopération décentralisée

INTITULÉ	LIEU	DATE	INITIATIVE
Réunion du groupe-pays Mauritanie	Orléans	13 juin	CUF
Réunion bureau mondial de CGLU	Liverpool	17 - 19 juin	CGLU
Séminaire « Partir ou pas ? »	Paris	19 - 20 juin	Cités Unies France / ANACEJ / France Volontaires
Premier forum franco-russe sur les perspectives de développement du tourisme dans les districts fédéraux sibérien et extrême-oriental	Irkoutsk, Russie	23 - 24 juin	Ambassade de France à Moscou/ Région d'Irkoutsk
Conférence « Financer les collectivités territoriales européennes à l'ère des crises - comment mobiliser efficacement les ressources ? »	Paris	3 - 4 juillet	CGLU / Refunds / Conseil régional Ile-de-France / Metropolis / FMDV
5 ^{ème} édition du Forum de l'Action internationale des collectivités	Paris, Palais des Congrès	3 - 4 juillet	CUF / ICIC
Assemblée générale CUF	Paris, Palais des Congrès	4 juillet	CUF
3 ^e réunion du comité de pilotage français des 4 ^e Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée	Paris, Palais des Congrès	4 juillet	Comité de pilotage / Groupe-pays Japon
5 ^{ème} atelier d'apprentissage « Villes attractives » (AL-LAs)	Lima, Pérou	18 - 22 août	Projet AL-LAs
VIII ^e Sommet hémisphérique d'autorités locales	Santa Marta, Colombie	3 - 5 septembre	FLACMA (Federation of Latin American Cities, Municipalities and Associations)
Forum international pour le développement et l'équipement des collectivités	Abidjan, Côte d'Ivoire	15 - 17 septembre	Media Contact Services
7 ^{ème} atelier d'apprentissage « Villes inclusives » (AL-LAs)	Moròn, Argentine	13 - 17 octobre	Projet AL-LAs
4 ^{èmes} Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée	Takamatsu, Japon	28 - 30 octobre	Comité de pilotage / Groupe-pays Japon
Assises nationales de la coopération décentralisée au Burkina Faso	Ouagadougou	Deuxième moitié d'octobre	Comité de pilotage
4 ^{èmes} Rencontres de la coopération décentralisée franco-chinoise	Strasbourg	6 - 7 novembre	Comité de pilotage / Groupe-pays Chine

Publications

Ouvrages édités par Cités Unies France

(Tarifs applicables à partir de janvier 2014)

Ouvrages de la collection “groupe - pays” : 25 euros

Les dossiers pays fournissent une synthèse de l'organisation des collectivités territoriales et des réformes administratives récentes. Ils comprennent également une analyse des partenariats de coopération décentralisée.

Référence	Ouvrage	Parution
DPRU	Dossier pays Russie (première édition - décembre 2012)	2012
DPPO	Dossier pays Pologne	2008
DPRO	Dossier pays Roumanie	2008
DPHO	Dossier pays Hongrie	2005
DPCR	Dossier pays Croatie	2006
DPRT	Dossier pays République tchèque (inclus “profils des régions tchèques”)	2005
DPVN	Dossier pays Vietnam (deuxième édition - juin 2011)	2011
DPIN	Dossier pays Inde (première édition - février 2011)	2011
DPJA	Dossier pays Japon (deuxième édition - avril 2010!)	2010
DPLI	Dossier pays Liban (nouvelle édition - octobre 2013)	2013
DPPA	Dossier pays Palestine	2008
DPTQ	Dossier pays Turquie	2008
DPMA	Dossier pays Maroc	2007
DPIS	Dossier pays Israël	2007
DPTU	Dossier pays Tunisie	2005
DPHT	Dossier Pays Haïti (deuxième édition - septembre 2013)	2013
DPBR	Dossier pays Brésil (deuxième édition - septembre 2011)	2011
DPNI	Dossier pays Nicaragua	2006
DPEU	Dossier Pays Etats-Unis (à paraître)	2014
DPNG	Dossier Pays Niger (première édition - juillet 2013)	2013
DPBE	Dossier Pays Bénin (première édition - octobre 2010)	2010
DPBF	Dossier Pays Burkina Faso (première édition - juin 2010)	2010
DPTG	Dossier Pays Togo	2009
DPML	Dossier Pays Mali	2009
DPMU	Dossier Pays Mauritanie	2008
DPSE	Dossier Pays Sénégal	2007



Publications

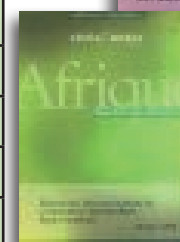
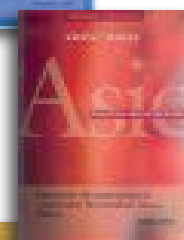
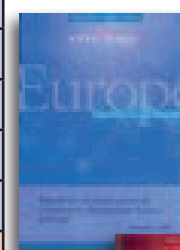
Ouvrages de la collection "groupe - pays" : 40 euros

Référence	Ouvrage	Parution
DPAC	Dossier Pays Afrique centrale et des Grands Lacs (octobre 2010)	2010



Repertoires des partenariats de coopération décentralisée : 15 euros
Cités Unies France recense et met à jour régulièrement les partenariats entre collectivités territoriales françaises et étrangères.

Référence	Ouvrage
RPAR	Répertoire des partenariats franco-arméniens
RPRU	Répertoire des partenariats franco-russes
RPPO	Répertoire des partenariats franco-polonais
RPRO	Répertoire des partenariats franco-roumains
RPHO	Répertoire des partenariats franco-hongrois
RPRT	Répertoire des partenariats franco-tchèques
RPVN	Répertoire des partenariats franco-vietnamiens
RPJO	Répertoire des partenariats franco-japonais
RPAL	Répertoire des partenariats franco-algériens
RPPA	Répertoire des partenariats franco-palestiniens
RPMA	Répertoire des partenariats franco-marocains
RPTU	Répertoire des partenariats franco-tunisiens
RPIS	Répertoire des partenariats franco-israéliens
RPLI	Répertoire des partenariats franco-libanais
RPARG	Répertoire des partenariats France - Argentine
RPBR	Répertoire des partenariats franco-brésiliens
RPHT	Répertoire des partenariats franco-haïtiens
RPACC	Répertoire des partenariats France - Amérique Centrale et Cuba
RPEU	Répertoire des partenariats franco-américains (France - Etats-Unis)
RPBE	Répertoire des partenariats franco-bénois
RPBF	Répertoire des partenariats franco-burkinabè
RPCA	Répertoire des partenariats franco-camerounais
RPMR	Répertoire des partenariats franco-mauritaniens
RPMD	Répertoire des partenariats franco-malgaches
RPML	Répertoire des partenariats franco-maliens
RPSE	Répertoire des partenariats franco-sénégalais
RPTO	Répertoire des partenariats franco-togolais



Publications

Ouvrages de la collection "Réflexions" : 15 euros

Référence	Ouvrage	Parution
Ro01	Les Jeunes, la vie locale et l'action internationale	2003
Ro02	Regards sur la coopération décentralisée franco-burkinabè	2003
Ro03	Pauvreté et inégalités en Afrique Subsaharienne	2002
Ro04	L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires	2006
Ro08	L'éducation au développement et à la solidarité internationale (CUF-Educasol)	2010
Ro09	NOUVEAU ! Action internationale des collectivités territoriales et le social (CUF-ENEIS) (à paraître)	2014

Ouvrages de la collection "Référence" : 25 euros

REfo1	Les instruments juridiques de la coopération décentralisée	2008
REfo2	Les collectivités territoriales et l'engagement des jeunes à l'international	2009
REfo3	Coopération décentralisée et alimentation en Afrique - Agriculture et développement rural (CUF-CFSI)	2010
REfo4	La coopération internationale des collectivités territoriales et l'Union européenne : l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suède face à la Commission européenne (CUF-AFD)	2010
REfo5	The International Cooperation of Local Authorities in the European Union: Germany, Spain, France, Italy, the United Kingdom, Sweden and the European Commission (CUF-AFD)	2011
REfo6	Coopération décentralisée et santé en Afrique de l'Ouest et à Madagascar (CUF-ACTED)	2012

Ouvrages hors collection

HCDD	Coopération décentralisée pour le développement durable, Guides méthodologiques, en partenariat avec l'AFCCRE et l'Association 4D	2005	15€
HCPCD	L'évaluation des partenariats de coopération décentralisée. Document de réflexion et d'appui méthodologique		10€
HCCDDA	Coopération décentralisée au développement local urbain en Afrique. Pratiques en débat et expériences - 2 volumes	2000	10€

Cahiers de la coopération décentralisée

Prix collectivités adhérentes à CUF : 15€

CDD-2	Cahiers de la coopération décentralisée : l'action internationale des collectivités locales - numéro 2 - août 2010	2010	30€
CDD-3	Cahiers de la coopération décentralisée : l'action internationale des collectivités locales - n° 3 - septembre 2012	2012	30€



Publications

Bon de commande

à retourner à Cités Unies France - 9 rue Christiani 75018 Paris
ou par fax : 01 53 41 81 41

Prénom : Nom :

Fonction

Collectivité ou institution :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax :

Courriel :



Référence	quantité	prix unitaire	total
Frais d'envoi :			
Prix total :			
Frais d'envoi : gratuit pour la France métropolitaine - 5 euros pour l'étranger			

- Je joins un chèque de euros à ce bulletin (un reçu sera adressé avec les ouvrages)
- Je règle par virement administratif (joindre bon de commande de la collectivité)

Signature :

Suivez Cités Unies France sur Twitter et Facebook !

Cités Unies France a désormais son compte Twitter et Facebook. Retrouvez toutes les informations en direct sur : [@CitesUniesFR](https://twitter.com/CitesUniesFR) et <https://www.facebook.com/pages/Cités-Unies-France/568198223223196>



9, rue Christiani 75018 Paris ■ Tél. : (+33/0)1 53 41 81 81 ■ Fax : (+33/0)1 53 41 81 41

Site Internet : www.cites-unies-france.org ■ Courriel : coop-dec@cites-unies-france.org

Pour s'abonner à la lettre : e.seyoum@cites-unies-france.org